

Sommaire

Inhoudstafel

59^{ème} année - 2005 - n° 2

59ste jaargang - 2005 - nr 2

- Éditorial - Woord vooraf 3
- Ce n'est pas qu'un texte d'humeur (deuxième partie)
Pierre Laszlo 5
- Bouwen aan de bibliotheek van Babel : Een
gemeenschappelijke catalogus voor de bibliotheken
van de federale overheidsdiensten
Dirk Van Eylen 9
- Construire la bibliothèque de Babel : Un catalogue
commun pour les bibliothèques des services publics
fédéraux
Dirk Van Eylen 19
- L'accès des sites Internet aux personnes déficientes
visuelles
Tamara Beeckmans 29
- Open Linking et OpenURL
Philippe Mottet 35
- Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties 50
- Regards sur la presse – Een blik op de pers 51

Enfin la voilà...

Quoi donc ? Mais la nouvelle présentation de notre revue.

Initialement prévue pour le premier numéro de cette année, nous l'inaugurons avec le numéro 2. Moins spectaculaire que le changement de logo ou la nouvelle couverture, elle a exigé plus de travail et c'est avec plaisir que je remercie ici notre collègue Guy Delsaut qui a pris en charge la majeure partie de cette tâche, lourde mais indispensable.

À 58 ans, notre revue avait besoin d'une petite cure de rajeunissement. Ceux qui en possèdent toute la collection, savent qu'un monde sépare les premiers numéros de ceux qui paraissent actuellement.

Cette fois, nous faisons appel à la collaboration des auteurs car nous allons leur demander de suivre un minimum de règles, simples et faciles à appliquer, rassurez-vous. Cela devrait même les aider à exprimer leurs idées en les inscrivant dans un cadre bien défini. Vous l'avez compris, vos contributions sont plus que jamais les bienvenues et nous ferons tout pour faciliter le travail de nos auteurs. Pour le lecteur, il en résultera une plus grande cohérence dans les textes, un meilleur contrôle de l'information et, grâce à l'utilisation de techniques d'impression modernes, un aspect tout à fait professionnel.

Toutefois la revue appartient à nos membres. C'est bien volontiers que nous accueillerons vos remarques et vos suggestions. Nous ne sommes pas absolument certains d'avoir tout prévu et tout résolu. N'hésitez pas à nous contacter et même à en débattre via la liste ABD.

Quant au contenu de ce numéro, nous allons retrouver le Professeur Laszlo qui cette fois nous parle avec la franchise et la lucidité qui le caractérise de la littérature scientifique. Dirk Van Eylen nous présente le tout nouveau portail des services de documentation fédéraux, qui donne accès à une documentation jusqu'ici trop mal connue et de ce fait, probablement sous-utilisée. Tamara Beeckmans nous détaille les normes internationales pour faciliter l'accès des sites

Tijd vliegt.

Tijd gaat snel, beter hem wel te gebruiken. Wel dat is dan wat we duidelijk niet gedaan hebben. We planden reeds vanaf het eerste nummer van dit jaar een volledig nieuwe lay-out te brengen, het werd alleen het ABD-BVD-logo en de omslag. Opvallend weliswaar, maar toch. Maar beter laat dan nooit en minder spectaculair weliswaar, laten we jullie vanaf dit tweede nummer van *Bladen voor Documentatie* – ook de titel wijzigde lichtjes – met volle zomerse teugen genieten van jullie vernieuwde tijdschrift. Zonder de inzet van Guy Delsaut die halsstarrig het grootste deel van dit ondankbare maar noodzakelijke werk op zijn toch niet zo brede schouders torste, zouden jullie ongetwijfeld nog enkele nummers dienen te wachten.

Na bijna zestig jaar krijgen jullie een volledige verjonging. We hopen natuurlijk dat enkelen onder jullie de volledige reeks bezitten, om te kunnen getuigen van een om het zacht uit te drukken wereld van verschil. Anderen kunnen het ongetwijfeld voorstellen.

Eentje ervan, dan nog zo goed als onzichtbaar voor de doorsnee lezer, is dat we enkele minimale en eenvoudige regels opstelden waarvan we hopen dat ze gevolgd zullen worden door de auteurs. Tot onze werkelijk gemeende spijt zeker als federale belangengroepering kunnen we hier door redenen buiten onze wil alleen de instructies in het Frans weergeven en hopen dit in een volgend nummer zo snel mogelijk recht te zetten. Belofte maakt schuld. Daar de regels vanaf nu toegepast worden, kunnen we bijna niet langer wachten met de publicatie en danken we jullie voor jullie begrip. De instructies geven meteen een duidelijke en uniforme omkadering waarbinnen de auteurs ideeën kunnen ontwikkelen. Natuurlijk hopen we dat dit de potentiële auteurs niet zal afschrikken en dat we op hun verdere bijdragen kunnen rekenen. We trachten daarbij zoveel mogelijk logistieke steun te geven. De lezer kan hiervan alleen maar genieten: een meer professionele aanpak leidt ertoe dat de teksten coherenter worden voorgesteld en er een betere controle op de geleverde informatie is. Via technologisch up to date druktechnieken zorgen we voor een aangenaam lees kader.

Internet aux personnes malvoyantes. Et enfin Philippe Mottet nous propose d'ouvrir encore davantage le monde de l'information grâce à l'utilisation de la technologie de l'"open linking".

Bonne lecture.

Zoals jullie zien, denken we vooral aan het comfort van onze leden en lezers, meer dan een halve eeuw verschijnt dit tijdschrift immers in de eerste plaats als ondersteuning van onze leden. We kregen reeds verschillende positieve reacties op de nieuwe vormgeving, graag blijven we (via onze website) jullie bemerkingen en voorstellen ontvangen. Zoals steeds, denk bijvoorbeeld maar even aan jullie bemerkingen na ons jaarlijkse Inforum, zullen we er in de mate van het mogelijke rekening mee houden.

Tot nu ging het woord vooraf steeds in grote lijnen inhoudelijk in op de artikels. Nieuw is dat we vanaf dit nummer elk artikel beginnen met een abstract. Reden om hier nog slechts summier de artikels aan te halen.

We beginnen met het tweede deel van Pierre Laszlo's artikel in de hem kenmerkende soms speelse stijl over toch complexe chemische onderwerpen. Dirk Van Eylen praat over de samenwerking van elf bibliotheken van federale instellingen en stelt ons de relatief nieuwe en onbekende portaalsite voor. Tamara Beeckmans van haar kant heeft het over de internationaal belangrijke en zeker nodige normen om blinden en slechtzienden ruimere toegang te geven tot het Internet. In een afsluitend artikel gaat Philippe Mottet in op de open linkingtechnologie om intenser toegang te hebben tot de ons aangeboden informatie.

Veel leesplezier.

CE N'EST PAS QU'UN TEXTE D'HUMEUR (deuxième partie)

Pierre LASZLO

Professeur de chimie honoraire, École polytechnique, Palaiseau et Université de Liège

Dans notre précédent numéro, le Professeur Pierre Laszlo, maintes fois distingué pour ses ouvrages de vulgarisation scientifique se penchait sur les règles de ce qu'il appelle lui-même un artisanat. Celui-ci est, dit-il, trop peu pratiqué par les chercheurs eux-mêmes, plus à l'aise dans une communication ésotérique entre pairs que dans le difficile exercice de faire découvrir au grand public des territoires qui fascinent souvent et font peur parfois, alors même que des explications simples suffiraient à les démystifier. Au cœur du problème : le langage. Clé de la communication, il devrait nous introduire dans ce monde de découverte. Mal utilisé, marqué par des connotations étrangères au sujet, il rebute ou dévoie. L'auteur avait terminé la première partie de son texte, souvenez-vous, sur les dix commandements de la vulgarisation.

Aujourd'hui, c'est à l'information scientifique elle-même qu'il s'en prend ou plutôt à ceux qui la communiquent, aux chercheurs eux-mêmes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que son analyse décape quelque peu les idées reçues. Le chercheur communique-t-il vraiment avec ses pairs et sa production est-elle réellement marquée du sceau de l'objectivité ? Une approche sociologique montre qu'il s'agit bien plutôt de relations de pouvoir et d'influence. Occuper une place dans une élite, s'inscrire dans une hiérarchie et en gravir les échelons, ne sont-ce pas là des motivations mal déguisées par un discours démocratique ? Et quand les intérêts des chercheurs coïncident avec ceux de monopoles industriels, la chute de Troie n'est pas pour demain.

L'auteur ne s'engage pas dans ce combat pour lequel il éprouve néanmoins de la sympathie et il engage les scientifiques à ne pas négliger la tâche si enrichissante de faire partager la connaissance.

Quelle langue pour la science ?

Oserais-je généraliser le propos, et passer de la *vulgarisation* scientifique à la *publication* scientifique, lorsque les chercheurs, loin de s'adresser au public, communiquent entre eux ? Oui, mais il y a un monde de différence. L'erreur méthodologique, assez répandue à vrai dire, consiste à ne pas en prendre conscience. Pour aider mes lecteurs à le faire, je partirai à nouveau d'un exemple concret.

Je l'emprunte à l'un des périodiques-phares de la profession de chimiste, *Angewandte Chemie*. Dans son numéro du 4 juillet 2004, à la p. 3711, se trouve une contribution du laboratoire de K. Peter C. Vollhardt, de l'Université de Californie à Berkeley¹. J'en reproduis ci-après l'intitulé et le texte du premier paragraphe :

"Anatomy of a Cyclohexatriene : Chemical Dissection of the π and σ Frame of Angular [3] Phenylene.

The syntheses of several topological forms of the phenylenes have been reported, [1] but an exploration of their chemical behavior has been limited mainly to the parent system [2]phenylene (biphenylene), [2] the linear frame (e.g. the linear [3]phenylene 1), [3] and the triangular variety (e.g. the C_3 -symmetric [4]phenylene 2). [4] Noticeably absent from these investigations is the behavior of angular [3] phenylene (3), for which only hy-

drogenation of the central ring^[4a,5] and flash-pyrolytic isomerization have been recorded^[6]"

Le titre a un côté humoristique, avec son anatomie et sa dissection ; mais y domine la *leçon* d'anatomie. Le prendre de haut est l'intention affichée des auteurs : le confirment dans la foulée tant l'expression "formes topologiques", là où le terme "isomères" aurait suffi, le recours à la terminologie savante des [n]phenylènes, là où il aurait suffi de les qualifier de biphénylène, triphénylène, etc. Le style est pompeux, se donne à voir, se fait admirer. Ce premier paragraphe, reproduit ici dans son intégralité, dit bien ce narcissisme. La référence 1 se rapporte à trois mémoires antérieurs issus du même laboratoire. Si la référence 2 se rapporte à une revue d'ensemble des travaux de la littérature, les références 3 et 4 renvoient encore à des travaux du groupe de Vollhardt, au nombre de six. Pareil pour 4a et 5 (un autre mémoire), et de même pour 6 (encore une autre publication signée Vollhardt). Le décodage est enfantin : "nous sommes les seuls à pratiquer cette chimie". Les auteurs font le tour du propriétaire, ils balisent le territoire déjà investi.

Dès lors, à qui donc s'adresse ce discours d'auto-satisfaction ? Mais s'adresse-t'il à un lectorat ? N'est-ce pas plutôt un cas caractérisé de publication de prestige, dans un périodique faisant autorité, choisi pour son coefficient d'impact ?

Une communication ciblée

Je répète donc qu'un observateur de la communication scientifique doit veiller à ne pas céder à une erreur méthodologique fondamentale, consistant à rêver la communication scientifique, et partant la recherche documentaire, sur un modèle égalitaire et démocratique. Autant une telle démarche est sympathique, autant elle porte à faux.

La thèse que je défendrai ici est celle d'une communication scientifique élitaire, lorsqu'elle s'adresse aux pairs. Sa langue est un langage délibérément hermétique, qu'on peut qualifier de mandarinal puisque réservé aux seuls initiés. Mais il me faut étayer ces assertions.

La communication scientifique obéit statistiquement à une distribution en forme de L. Je ne crois pas me tromper, en citant de mémoire une ancienne enquête de *l'Institute for Scientific Information (ISI)* : statistiquement parlant, une publication scientifique est *citée en moyenne une seule fois*. La distribution de l'audience d'une publication, loin d'être une répartition uniforme conforme à un modèle épidémique quelconque, est en fait hiérarchique.

Elle l'est en premier lieu du fait de la sociologie. Le monde de la science obéit à une organisation pyramidale, fortement hiérarchisée — certains qui de plus le taxent d'arrogance y voient la cause de la présente désaffection des jeunes pour des études universitaires scientifiques².

Elle l'est du fait du contrôle de qualité des publications. Cette évaluation par les "pairs" est bien mal nommée, puisqu'elle obéit à une hiérarchie verticale. A la pointe de la pyramide se trouvent les chercheurs à la fois les meilleurs spécialistes d'un domaine donné, les plus compétents, les plus prestigieux aussi³.

Elle l'est, c'est là une constatation empirique et le leitmotiv des études bibliométriques, parce qu'elle suit des distributions statistiques telles que la loi de Bradford⁴ ou la loi de Lotka, bref des distributions du type général de Pareto-Zipf. Une distribution de Pareto, comme on sait, rend compte de ce que 20% d'une population détient 80% de la richesse. Pour passer de l'économie à la bibliométrie, cela signifie qu'au sein d'une communauté restreinte de chercheurs, la moitié des publications émane de la racine carrée du nombre total d'auteurs actifs en ce domaine⁵. Pour un champ disciplinaire avec une centaine d'acteurs, dix auteurs seulement produisent la moitié des publications.

Elle l'est encore, et c'est la dernière raison dont je ferai état, parce que la publication dans un périodique est superfétatoire. Auparavant, les chercheurs auront pris soin de transmettre leurs papiers, l'essentiel tout au moins, à l'ensemble de leur réseau d'appartenance. En quoi un tel comportement diffère-t-il des relations de vassalité au sein de la société féodale ? Ne vous méprenez pas, je me contente de constater, je n'émet pas de critique. Le système a d'excellentes justifications, je crois l'avoir déjà exposé en d'autres lieux.

Pour revenir à la question de la langue, il s'agit d'une langue écrite, d'un anglais exécration — les *editors* des périodiques veillent à la correction terminologique, sans plus —, qui s'adresse aux seuls initiés. Est-ce à dire que l'information véhiculée se cache derrière l'opacité de ses vecteurs, et resterait insaisissable ? Oui et non.

La seconde partie de ma réponse tient à un effet d'optique, prisme ou miroir (aux alouettes). On constate une forte redondance de l'information. Celle-ci lui vient du caractère paradigmatique de la science⁶. Ainsi, un message lisible finit-il par émerger de la somme de tous ces reflets, transmis ou ré-émis par des épigones et des suiveurs.

Un déferlement d'informations, à en croire nos informateurs

Mais, me rétorquera-t-on sans doute, nous souffrons d'une surabondance d'informations. C'est un tout autre problème, mais on doit en tenir compte. En 1960, 4 500 titres de magazines ; ils sont 18 000 en 2004. En 1960, 18 stations de radio locales ; 44 en 2004. En 1960, 14 programmes de télévision accessibles, en moyenne ; en 2004, 200 ; mais aussi 20 millions de sites sur la Toile. Lorsqu'on soumet à sondage des cadres, dans le milieu des affaires, la moitié se plaignent de la surabondance de l'information qu'ils ont à gérer⁷. Le vocabulaire est révélateur. On nous parle d'un déferlement de l'information, d'un véritable tsunami⁸, d'"infoglut"⁹ — et j'en passe.

Toute innovation technologique, historiquement parlant, trouve une réception mitigée. Elle commence par être dénoncée comme une surcharge intolérable. En leur temps, furent ainsi perçus comme insupportables les voyages en train, soumettant la vue des voyageurs à l'irruption de paysages successifs se télescopant ; les programmes de radiophonie, peuplant l'éther de paroles errantes et désincarnées, babil polyglotte et proprement babélien déferlant sur de multiples longueurs d'onde ; la télévision, boîte à images dé-

contextualisées, dont l'illusion d'immédiateté ne faisait qu'alourdir davantage la surcharge perceptuelle... Hier encore, nous lisions des récits de voyage en Italie. L'un de leurs poncifs, Pont des Soupirs obligé, en était la visite de Venise. L'amoncellement des trésors artistiques dans ses musées donnait aux touristes la mauvaise conscience d'avoir seulement écrémé un trop vaste inventaire. Or, cette surcharge culturelle, à dire vrai, vient de la confusion de l'œuvre artistique et du bien matériel.

Comment faire le tri ? Même des outils documentaires très performants n'y parviennent que malaisément, et récupèrent du bruit tout autant, sinon bien davantage, que le signal désiré.

Cela vaut d'analyser ce concept, dont on nous bande les yeux, d'une information surabondante. Il sert d'excuse, dans un exemple historique récent, à l'impuissance du gouvernement des Etats-Unis face au terrorisme. Même aujourd'hui, trois grandes années après la destruction des tours jumelles du World Trade Center, les agences de renseignement (FBI et CIA principalement) se défendent, en alléguant que la pléthore d'informations, durant la période antérieure au 9/11, était telle qu'elle empêchait d'accorder du crédit aux menaces, même précises. La paille était si surabondante, qu'il était devenu impossible d'y glaner du grain. Ainsi, le besoin rhétorique de justifier a priori une incompétence vient-il exploiter ce sentiment privé, où se mêlent l'impuissance, un peu de honte, et, disons-le aussi, de la paresse de la part des gens, d'une surcharge informationnelle; tellement engloutissante qu'elle vient ou viendrait faire écran aux renseignements indispensables à notre survie collective, en tant que société civile, pacifique et productive.

Et d'où viendrait la surcharge ? D'Internet et de l'afflux des courriels, telle est la réponse que j'escompte ; et qu'avance George Steiner, entre autres¹⁰. Examinons donc, à tête reposée et sans préjugé, ces deux éventualités. La Toile, tout d'abord. Il est strictement exact qu'y circule une masse d'informations considérable, et qui ne fait qu'augmenter. Cela ne signifie pas pour autant que nous en soyons gavés.

En effet, à supposer que chacun de nous dispose d'un site propre, je peux affirmer que les visiteurs dudit site ne sont pas légion; et même qu'ils sont très occasionnels. La statistique de l'accès aux sites de la Toile, un jour quelconque, suit une loi de distribution du type Pareto (ou Zipf, ce qui revient au même). En d'autres termes, un tout petit nombre de sites attire la grande majorité des utilisateurs; tandis que la plupart des sites sont désertés.

Donnons un exemple, celui des abonnés d'AOL un jour de décembre 1997. Un tout petit nombre de sites accueillirent plus de 2.000 internautes chacun. Le site le plus fréquenté, celui de Yahoo.com, eut 129.641 visites. Celui venant en seconde position n'en reçut que 25.528. En revanche, l'immense majorité des sites de la Toile furent à peu près délaissés, ce jour-là comme tous les autres. 70.000 sites n'eurent qu'un seul visiteur. Une centaine de sites seulement eurent plus de 10 visiteurs.

Le partage du savoir

Comment donc se documenter, par exemple lors d'une bibliographie exploratoire ? Une autre expression de l'utopie égalitaire est celle de l'accès libre et gratuit de tous à l'information scientifique. J'y applaudis des deux mains, mais ce n'est qu'un vœu pieux. Il y a une convergence d'intérêts de la part des chercheurs comme des éditeurs dans le maintien du statu quo. Un éditeur scientifique, Elsevier pour le nommer, s'est bâti une position de quasi-monopole. Il est illusoire de penser que les chercheurs priveront de copie cet éditeur et ses congénères. Les diverses directions de la science à Bruxelles sont bien conscientes de cet état de fait, j'en suis certain. Il faudrait que la Communauté Européenne entame une procédure d'abus de position dominante, à l'encontre d'Elsevier ou d'un des deux ou trois autres grands groupes d'édition tout-puissants, comme elle le fit envers Microsoft, non sans un certain succès.

Il suffit d'ouvrir un périodique scientifique quelconque : on trouvera en seconde de couverture les noms des membres du comité éditorial. Ce tableau d'honneur répertorie les personnages influents dans ce champ disciplinaire, ceux dont l'approbation compte, si l'on souhaite publier un article ou une communication brève dans ce périodique. Ces chercheurs tout auréolés de leur prestige ont tout intérêt à la préservation du statu quo.

Conclusions

Dans une première partie, j'ai défendu l'idée que les chercheurs eux-mêmes prennent en charge l'information scientifique, afin de la transmettre au public. Dans la seconde partie, je me suis efforcé d'expliquer que l'idéal d'une transparence de la communication scientifique, telle qu'elle a cours entre les chercheurs, pour rendre l'effort de documentation non seulement aisé mais accessible à tous, se heurte à une organisation de la science qui, qu'on le veuille ou non, se trouve

être bétonnée en une hiérarchie pyramidale. Modifier l'état de choses existant pour l'améliorer est plus facile du premier côté, celui de la vulgarisation. C'est donc par là qu'il importe de commencer.

Pierre Laszlo
"Cloud's Rest" Prades,
12 320 Sénergues
France
pierre@pierrelaszlo.net

7 novembre 2004

NOTES

- ¹ Kumaraswamy, S. ; Jalisatgi, S.S. ; Matzger, A. J. ; Miljanic, O.S. ; Vollhardt, K.P.C. Anatomy of a cyclohexatriene : chemical dissection of the p and s frame of angular [3] phenylene. *Angewandte Chemie. International edition*, 2004, Vol. 43, n° 28, p. 3711-3715.
- ² Emmett, Arielle. Arrogance, poverty, and hierarchy are hidden turnoffs in science education. *The Scientist* 1991, Vol. 5, n° 6 (March 18), p. 11.
- ³ Harnad, Steven. Scholarly skywriting and the prepublication continuum of scientific inquiry. *Psychological Science*, 1990, Vol. 1, p. 342-343.
- ⁴ Bradford, S.C. Sources of information on specific subjects. *Engineering: An Illustrated Weekly*, Jan. 26, 1934, p. 85-86 ; Brookes, B.C. The derivation and application of the Bradford-Zipf distribution. *Journal of Documentation*, 1968, Vol. 24, n° 4, p. 247-265 ; Brookes, B. C. Bradford's law and the bibliography of science. *Nature*, 1969, Vol. 224, p. 953-956 ; Lockett, M.W. The Bradford distribution. A review of the literature 1934-1987. *Library & Information Science Research (LISR)*, 1989, Vol. 11, p. 21-36.
- ⁵ Price, Derek J. de Solla. A general theory of bibliometric and other cumulative advantage processes. *Journal of the American Society for Information Science*, 1976, Vol. 36, n° 2, p. 292-306.
- ⁶ Kuhn, Thomas S. *The structure of scientific revolutions*. Chicago: University of Chicago Press, 1962.
- ⁷ Albrecht, Karl. The true information survival skills. *Training & Development*, 2001, Vol. 55, n° 2, p. 24-30.
- ⁸ Beard, Jon W. ; Peterson, Tim O. Coming to grips with the management of information: A classroom exercise. *Journal of Information Systems Education*, 2003, Vol. 14, n° 1, p.15.
- ⁹ Goldsborough, Reid Breaking the information logjam. *Link-up*, 2002, Vol. 19, n° 4, pp. 1-2.
- ¹⁰ G. Steiner. *Grammars of Creation*. New Haven, CT : Yale University Press, 2001.

BOUWEN AAN DE BIBLIOTHEEK VAN BABEL

Een gemeenschappelijke catalogus voor de bibliotheken van de federale overheidsdiensten

Dirk VAN EYLEN

Adviseur Kennismanagement, Personeel en Organisatie -
Directie Kennismanagement



Ten eerste: de Bibliotheek bestaat ab aeterno. Deze waarheid, waarvan het directe gevolg de toekomstige eeuwigheid der wereld is, kan door geen redelijke geest betwijfeld worden.

(Jorge Luis Borges, De bibliotheek van Babel)

- De vorm die gemeenschappelijke catalogi kunnen aannemen is gerelateerd aan het soort van samenwerkingsverband waaruit de catalogus voortkomt. De gemeenschappelijke catalogus van de bibliotheken van de federale overheidsdiensten die ongeveer 1.000.000 referenties bevat ontsnapt niet aan deze wetmatigheid. De gegevens van de individuele bibliotheken worden vier keer per jaar uit de catalogi geëxporteerd. De gegevens uit de verschillende bibliotheeksystemen worden omgezet naar een gemeenschappelijk formaat dat zoveel mogelijk informatie probeert te bewaren zonder de eenheid van het opzet te schaden. Daarna worden de gegevens samengevoegd in één bestand. Titels die meerdere keren in de gemeenschappelijke catalogus aanwezig zijn worden zoveel mogelijk ontdebeld. Het geheel wordt gepresenteerd op de portaal-site van de federale overheid en is doorzoekbaar via een eenvoudige interface en een geavanceerde interface.

Wat vooraf ging

Wat vooraf ging speelt zich grotendeels af op de vergaderingen van een informeel overlegorgaan van de bibliothecarissen van de bibliotheken van de federale overheidsdiensten (FOD's). Dit overlegforum kwam tot stand doordat de behoefte werd gevoeld ervaringen uit te wisselen en in de mate van het mogelijke samen te werken over de grenzen van de departementen heen. Het overlegforum stuurde onder meer een memorandum de wereld in en liet een brochure verschijnen met informatie over de bibliotheken van de overheidsdiensten. De brochure werd verspreid naar alle bibliotheken en documentatiecentra van het land. Informatie over de bibliotheken wordt eveneens verspreid via de federale portaal-site (<<http://www.belgium.be>>). Er werd

op de vergaderingen van het overlegforum ook gepraat over een gemeenschappelijke catalogus en in de loop van 2003 namen die ideeën vaste vorm aan. Er bestonden al onderlinge afspraken m.b.t. doorverwijzing van bibliotheekgebruikers. Een gemeenschappelijk bestand waarin kon worden opgezocht waar een bepaald werk aanwezig is, zou daarbij een grote hulp kunnen zijn.

Door de manier waarop de federale overheidsdiensten zijn georganiseerd, is bibliotheekautomatisering steeds een verticale aangelegenheid. Elke FOD beslist autonoom over het budget en de aanbesteding van een eventuele automatisering van haar bibliotheek. Bij de aanvang van het project zag de situatie eruit zoals aangegeven in onderstaande tabel (tabel 1).

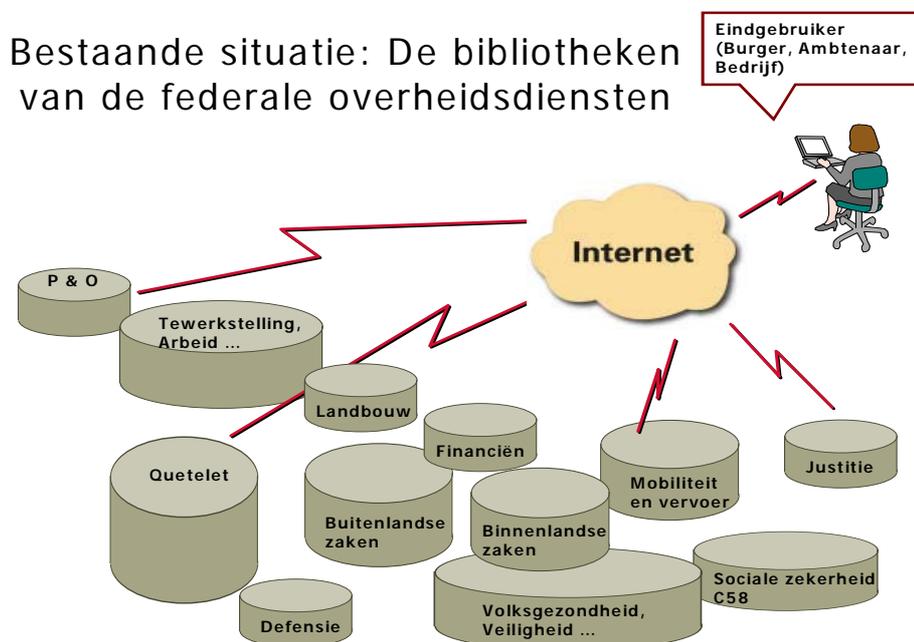
Bibliotheek	Systeem	Versie
Centrale Bibliotheek FOD Financiën	BASIS PLUS	3.2. - 9.0
Centrale Bibliotheek FOD Binnenlandse Zaken	ACCESS	
Documentatiecentrum FOD Mobiliteit en Vervoer	VUBIS	Windows 4
Bibliotheek Queteletfonds FOD Economie	SIGAL-SATI (na opstart project gemigreerd naar Brocade)	
Centrale Bibliotheek van Landbouw (FOD Economie)	Vubis CDS-ISIS	
Centrale Bibliotheek FOD Justitie	Eigen Ontwikkeling	-

Bibliotheek	Systeem	Versie
C58 (FOD Volksgezondheid)	Vubis original	3.5.13
Vesalius (FOD Volksgezondheid)	Vubis	3.5.13
Studie- en Documentatiecentrum van het OFO (FOD Personeel & Organisatie)	Dobis/Libis (na opstart project gemigreerd - naar Aleph) / Access	
Centrale Bibliotheek van Landsverdediging	ADLIB	4.5.3.
Centrale Bibliotheek van de FOD Buitenlandse Zaken, buitenlandse handel en ontwikkelingssamenwerking	Vubis 4 Windows / Vubis Web	

Tabel 1

Zoals te verwachten, zien we dat geen enkele overheidsbibliotheek over een *top-level* systeem beschikt¹, naast middenmoot systemen zijn er hier en daar nog pakketten die in huis werden ontwikkeld. Een aantal van deze bibliotheken

was al *online* op Internet beschikbaar voor eindgebruikers, anderen niet. Het schema geeft een idee van de diversiteit naar de eindgebruiker toe (figuur 1).



Figuur 1

Een gemeenschappelijke catalogus

De functionele analyse voor de gemeenschappelijke catalogus werd op de vergaderingen van het forum van de federale bibliotheken uitgebreid besproken door de deelnemende bibliotheken. Omdat de bibliotheken enerzijds volledig onafhankelijk van elkaar functioneren, maar anderzijds een uitgesproken zin voor samenwerking hebben, was het bepalen van de mate van integratie soms een delicate aangelegenheid. Waar er op vrijwillige basis wordt samengewerkt, zijn de grenzen van wat verwezenlijkt kan worden vaak snel bereikt.

Aan de hand van een beperkte typologie² van systemen voor gemeenschappelijke catalogi werd de maximaal haalbare functionaliteit vastgesteld voor het soort van los samenwerkingsverband zoals het forum van de federale bibliotheken er een is.

- **raadpleegbestand:** de gemeenschappelijke catalogus heeft geen *real-time* verbinding met de bibliotheekbeheersystemen van de deelnemers. De technische complexiteit van een real-time verbinding op een zeer diverse groep *legacy* systemen is bijna ondoenbaar. De kosten wegen waarschijnlijk niet op tegen de te verwachten voordelen. Er moest dus een periodieke update worden voorzien. De

frekwentie van het updaten werd gesteld op vier keer per jaar³. Er is in dit bestand ook geen *copy cataloguing* mogelijk omdat de bibliotheken van de federale overheidsdiensten elk hun eigen specialiteit hebben en de overlap tussen de collecties geacht werd zeer klein te zijn⁴.

- **Inhoud** van het bestand = beschrijvingen van boeken, tijdschriften, tijdschriftartikels. Er wordt bij de overheid relatief veel moeite besteed aan het exciperen van tijdschriften. Bij ongeveer de helft van de deelnemende bibliotheken worden titelbeschrijvingen van artikels uit welbepaalde tijdschriften systematisch mee opgenomen in de catalogusdata. Dit betekent een grote meerwaarde voor het bestand. Veel van de tijdschriften die in de overheidsbibliotheken worden geëxcerpeerd zijn bovendien niet in elektronische vorm beschikbaar en zullen dat waarschijnlijk nooit worden.
- **Geduplicateerd:** elke titel, of liever, elke editie van een titel, komt – indien het technisch mogelijk was – slechts één keer voor⁵. In de catalogus wordt dit duidelijk en als er meerdere bibliotheken zijn die een titel bezitten wordt dit aangeduid doordat hun afgekorte naam onder de titel verschijnt.
- **Doorzoekbaar:** het catalogusbestand is uiteraard doorzoekbaar via een eenvoudige zoekinterface en een geavanceerde zoekinterface die werkelijk alle mogelijke soorten van ingewikkelde operaties op de data toelaat.
- **Doorverwijzend:** de gebruiker ziet altijd welk document in welke bibliotheek aanwezig is. Voor het forum van de federale bibliotheken is dit een zeer belangrijke eigenschap.
- Beschikbaar op het **internet:** dat spreekt in deze tijden bijna voor zich, maar er waren nog bibliotheken bij de federale overheidsdiensten die niet op internet aanwezig waren.
- Via het **federale portaal** <<http://www.belgium.be>> : in plaats van een zelfstandige toepassing te maken werd ervoor gekozen de catalogus zo goed mogelijk te integreren in een logische context. Hoewel de applicatie fysiek bij technische partner Ardati wordt *gehost*, is veel tijd en moeite besteed aan de integratie met het federale portaal. Zo is als URL voor <<http://www.bib.belgium.be>> gekozen.
- **Aanvragen** initiëren: elk van de ongeveer 1.000.000 documenten in de gemeenschappelijke catalogus kan door een eindgebruiker (burger/ambtenaar/bedrijf) worden aangevraagd bij een bibliotheek die het document bezit. Als een aanvraag wordt gelanceerd, wordt een e-mail verstuurd naar de bibliotheek tot wie de aanvraag is gericht. De aanvrager krijgt een bevestiging van zijn

aanvraag toegestuurd. De bibliotheek zal die aanvraag dan verder afhandelen volgens haar normale dienstverlening.

Uitvoering

Het budget voor de uitvoering van dit project was afkomstig van FedICT en van de federale overheidsdienst Personeel & Organisatie. Het consortium Ardati/IVS kwam als beste kandidaat uit de selectieprocedure, onder andere omwille van duidelijk bewezen expertise. Deze partijen waren allen vertegenwoordigd in de stuurgroep die verantwoordelijk was voor de strategische beslissingen. Vertegenwoordigers van de bibliotheken vergaderden elke week samen met de projectleiders van P&O en Ardati om de ontwikkelingen op de voet te volgen.

Het project werd officieel gestart in januari 2004. De implementatie werd afgerond eind juni.

Datacollectie

In een eerste fase werd voor elke deelnemende bibliotheek een soort “draaiboek” opgesteld. Een document dat een beschrijving bevat van de handelingen die nodig zijn om een export te doen die bruikbaar is voor de gemeenschappelijke catalogus. Het vastleggen van de exportprocedure is belangrijk om een aantal redenen.

- De rollen moeten duidelijk zijn. Er zijn nogal wat betrokken partijen (bibliotheek, IT-dienst, Ardati, de onderaannemer IVS) en het moet op elk moment duidelijk zijn wie wat doet. De mate van samenwerking met de lokale IT-diensten verschilt erg van bibliotheek tot bibliotheek. Bij sommigen komt de IT dienst nooit over de vloer en wordt de bibliotheek geacht alles rechtstreeks te regelen met de leverancier van de bibliotheeksoftware, bij anderen is het dan weer onmogelijk om naar het systeem te wijzen zonder de instemming van de IT-dienst.
- Het draaiboek dat het eindresultaat van deze fase was, nam uiteindelijk de vorm van een contract dat elke partij de garantie geeft dat zijn deel is voltooid met het uitvoeren van de instructies in dit document.
- Omdat het maken van een volledige export geen dagdagelijkse activiteit is voor de meeste bibliothecarissen werden ook de systeem-instructies vastgelegd, al waren die in de meeste gevallen waarschijnlijk ook wel ergens in een bestaande systeemhandleiding te vinden.
- Naast exportinstructies werden ook afspraken en instructies met betrekking tot de verzending van de data vastgelegd (ftp, export op CD/DVD).

- Bibliotheekbeheerssystemen hebben soms zeer gebrekkige mogelijkheden om alle data uit het systeem te halen. Soms hebben ze ook verschillende mogelijke formaten en moet er gekozen worden. Het vastleggen is ook belangrijk omdat veranderingen bij partnerbibliotheken een belangrijk nadeel zijn van dit soort gemeenschappelijke catalogus. Het formaat waarin data worden aangeleverd raakt immers *hard wired* in het importprogramma dat de geëxporteerde data aan de andere kant weer opneemt om ze om te zetten naar een formaat dat gemeenschappelijk is voor alle bibliotheken. Elke verandering van het oorspronkelijke formaat kan het importprogramma in het honderd doen lopen en zal kostelijke aanpassingen vergen. In een ideale wereld waarin elke bibliotheek leopzuivere MARC standaarden volgt of kan exporteren in een door de bibliotheek volledig zelf te bepalen XML formaat, zou dit een overbodige voorzorg kunnen zijn. Maar in de wereld van de bibliotheken van de federale overheid bestaat een dergelijke uniformiteit niet. De catalografische praktijk en de technische mogelijkheden van de verschillende systemen die worden gebruikt (zie tabel in figuur 1) zijn te divers. Een recordbeschrijving van de te verwachten data werd mee opgenomen in het draaiboek.

Het draaiboek werd opgesteld aan de hand van een gestructureerd onderhoud met de technische partner. De automatisering van de bibliotheek werd bekeken, het in gebruik zijnde recordformaat onderzocht en een sample van de export

genomen. Zoals te verwachten was, varieerde de kwaliteit van de beschrijvingen grosso modo in functie van de grootte van de bibliotheek. Hoe groter de bibliotheek, hoe groter de aandacht voor standaarden en de naleving ervan.

Gemeenschappelijk formaat

Op basis van het voorbereidende werk in de eerste fase werd in een tweede fase begonnen met het opstellen van een gemeenschappelijk formaat. De evenwichtsoefening die hier diende te worden gemaakt, was om zoveel mogelijk informatie te behouden zonder de uniformiteit al te veel te schaden. Het gaat hier dus niet om een eenvoudige 'kleinste-gemene-deler oefening'. Sommige bibliotheken hebben voor bepaalde velden in het gemeenschappelijke formaat geen informatie, bijvoorbeeld geen collatieveld, of uitzonderlijk zelfs geen ISBN informatie. Het belangrijkste was dat elk record van de deelnemende bibliotheken kon *gemapt* worden op een uniforme recordstructuur. De grootste moeilijkheid bij de discussie was wellicht dat er hier al keuzes dienden te worden gemaakt die een invloed zouden hebben op het eindresultaat zonder dat het eindresultaat echt concreet zichtbaar was.

De *mapping* die werd doorgevoerd zag eruit als aangegeven in tabel 2. Voor elke bibliotheek werd afgesproken op welke velden van het gemeenschappelijke formaat de velden uit de exportdata zouden worden afgebeeld.

Bibliotheek	Gemeenschappelijk formaat	
Veldomschrijving	Shortname	Longname
Auteur	AU	Auteur
Classificatie code / UDC	CD	UDC / classificatie
Collatie	CL	Collatie
Document type	DT	Document type
ISBN nummer	IB	ISBN nummer
Identificatie/exemplaarnummer	DN	Identificatie/exemplaar nummer
ISSN nummer	IS	ISSN nummer
Taal	LA	Taal
Plaatskenmerk	HO	Holding / Plaatskenmerk
Beschikbaarheid	AV	Availability
Uitgever	PU	Uitgever
Publicatiejaar	PY	Publicatiejaar
Reekstitel	SE	Reekstitel
Trefwoord	SU	Trefwoord/onderwerp
Titel	TI	Titel
Algemene annotatie	NT	Annotatie
Abstract	AB	Abstract
Titel Tijdschrift	JN	Journal Name
Bronvermelding/source	SO	Source

Bibliotheek	Gemeenschappelijk formaat	
Samengestelde velden		
Bronvermelding/source	SO	Source
Bevat: titel van tijdschrift/ Reeks Datum Volume nummer/jaargang Uitgave nummer Pagina vermelding		
Uitgever	PU	Uitgever/ publisher
Bevat: PU uitgever en PP Plaats van publicatie CP land van uitgave wordt Weggelaten		
Bezitskenmerk/plaatskenmerk	HO	Holding
Bevat: HO holding informatie alsook DN/ID identificatie Exemplaar/document nummer		
Collatie	CL	Collatie
Bevat: formaat,illustraties en andere informatie zoals bv. Editie		

Tabel 2

Een van de belangrijkste beslissingen in dit stadium gold de trefwoorden en de abstracts. De meeste bibliotheken gebruiken trefwoorden (9 van de 11) maar niet allemaal. Bibliotheken die trefwoorden gebruiken hebben meestal een bestaande lijst aangepast aan eigen noden of hebben zelf een lijst ontwikkeld. Omdat het hier over federale bibliotheken gaat, hebben de bibliotheken die trefwoorden gebruiken een tweetalige trefwoordenlijst, en één bibliotheek houdt er zelfs een drietalige trefwoordenlijst op na. In het automatiseringspakket zit die lijst soms in één veld, soms in twee velden. Een consistent systeem van trefwoorden voor alle documentbeschrijvingen was dus buiten de kwestie. Toch werd besloten de trefwoorden zoveel mogelijk te behouden en ze allemaal, zelfs zonder taalonderscheid naar eenzelfde veld (SU, Subject) te *mappen*. Het resultaat is niet netjes, maar de trefwoorden worden dan ook niet onmiddellijk getoond in de resultatenlijst. De functie van dit enigszins chaotische onderwerpveld is het ondersteunen van de zoekfunctie. Doordat het onderwerpveld altijd mee doorzocht wordt, kan een gebruiker die een Franstalige zoekopdracht uitvoert, nog steeds Nederlandse titels meenemen die relevant zijn voor zijn/haar onderwerp en omgekeerd. Abstracts bij tijdschriftartikels waren een beetje hetzelfde verhaal. Niet alle bibliotheken excerpren tijdschriften, en van de bibliotheken die het

wel doen nemen ze niet allemaal abstracts op in de titelbeschrijvingen. (5 van de 11 wel). Een van de bibliotheken die systematisch abstracts opnemen is de bibliotheek van het Queteletfonds, een van de grotere deelnemers aan het project, zodat uiteindelijk een groot deel (meer dan 40%) van het volledige catalogusbestand bestaat uit kwalitatief zeer goed beschreven tijdschriftartikelen.

Het resultaat van de omzetting van de export data naar het gemeenschappelijk formaat werd gecontroleerd door Ardati en door de deelnemende bibliotheken. Er was een standaardformulier voorzien voor het melden en opvolgen van systematische fouten. Daarnaast werd van de bibliotheken ook gevraagd de data te testen aan de hand van een lijst met diverse vormen van titelbeschrijvingen. Aan de hand van de resultaten van deze testen werd het omzettingsprogramma verder verfijnd.

Consolidatie

Hoewel er weinig overlap verwacht werd, voorzag de opdracht in het consolideren van de titels in de verschillende catalogi. Indien er meerdere exemplaren van hetzelfde boek of hetzelfde artikel aanwezig zijn in verschillende bibliotheken, dan moet er slechts één titel verschijnen en

daaronder worden aangegeven in welke bibliotheken zich exemplaren bevinden. In de praktijk betekent dit dat je algemeen geldige unieke sleutels nodig hebt waarvan de betekenis dezelfde is in de verschillende bestanden. Voor boeken bestaat er het ISBN nummer (International Standard Book Number), voor tijdschriften is er het ISSN nummer (International Standard Serial Number). Er zijn echter wel wat nadelen aan bijvoorbeeld het ISBN nummer:

- heel wat ouder materiaal heeft geen ISBN (ISBN werd als standaard pas goedgekeurd in 1970).
- niet iedereen gebruikt het (in dit project waren er 2 bibliotheken die geen ISBN nummers opnamen).
- hetzelfde boek kan verschillende ISBN nummers hebben.
- fouten worden gemaakt bij het overnemen van de nummers in het bibliotheekpakket dat niet altijd een controle uitvoert.

De eerste twee bezwaren zijn zijn er de oorzaak van dat slechts 27% van de monografieën in de collecties een ISBN nummer heeft. Van die 27% was ongeveer 10% dubbel, hetzij omdat een bibliotheek meerdere exemplaren van hetzelfde boek heeft aangeschaft, hetzij omdat verschil-

lende bibliotheken een exemplaar van hetzelfde boek hebben. Bij de tijdschriften lagen de cijfers als volgt: 34% van de tijdschrifttitels heeft een ISSN, waarvan 1,5% dubbel. Deze cijfers kunnen – met de nodige reserve - opgevat worden als indicatoren voor overlap tussen de collecties van de federale overheidsdiensten.

Om aan de problemen die samenhangen met ISBN en ISSN nummers tegemoet te komen werd er ook nog geconsolideerd op USBC sleutel (Universal Standard Bibliographic Code). In tegenstelling tot ISSN en ISBN is een USBC sleutel geen nummer dat vooraf wordt toegekend en dat zich op het document zelf bevindt. De USBC sleutel is een nummer dat achteraf wordt geconstrueerd uitsluitend op basis van de informatie in de titelbeschrijving zelf. Een USBC sleutel wordt bijvoorbeeld samengesteld door 2 cijfers te nemen van het jaar van uitgave, de *x* meest frequent karakters uit het titelveld, de *y* eerste karakters van de auteursnaam, en de *z* eerste karakters van de uitgever. Deze informatie uit de verschillende velden wordt samengevoegd tot één string die de basis vormt voor de sleutel. Deze strings worden gecodeerd om makkelijk vergeleken te kunnen worden en alle records waarvoor een geldige sleutel kon worden gegenereerd, kunnen vervolgens vergeleken worden.

Een voorbeeld:

Title: **Economie als tijdverdrijf**
Author: EYSKENS, Marc
Publisher: Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen Utrecht
Publication Year: 1972
Document Type: M
Language: DUT
Collation: 8°: 207 p.
Codes: 330.1
Document Number: ref153866
Availability: DEFENS
Holding: DEFENS: XVII.4225 [131326]

Jaar van uitgave: de twee laatste cijfers worden genomen

PY="1972", de *matching string* voor de sleutel wordt dus **72**

Titel: de letters worden geordend volgens frekwentie én op alfabet

TI= "Economie als tijdverdrijf" wordt:

E	3
I	3
D	2
J	2
O	2
A	1
C	1
F	1

L	1
M	1
N	1
R	1
S	1
T	1
V	1

De *matching string* voor de sleutel wordt dus **eidjoacf**

Auteur: de letters worden geordend volgens frekwentie én op alfabet

AU = "Eyskens, Marc" (enkel familienaam) wordt:

E	2
S	2
K	1
N	1
Y	1

De *matching string* wordt **eskny**

Uitgever: de letters worden geordend volgens frekwentie én op alfabet

PU = "Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen" wordt:

E	7
N	5
A	3
D	3
H	2
L	2
R	2
B	1
C	1
K	1
O	1
P	1
S	1
T	1
W	1

De *matching string* wordt **enadh**

Alle elementen worden samengevoegd tot een USBC sleutel van 20 karakters: **72eidjoacfesknyenadh**

Voor alle records wordt, indien mogelijk, zo een sleutel aangemaakt en de sleutels worden vervolgens vergeleken om duplicaten te detecteren. In dit project kon voor de overblijvende records (na duplicaat detectie op ISBN / ISSN) in ongeveer 39% van de gevallen een geldige sleutel worden gegenereerd. Van die 39% bleek ongeveer 3,8% als dubbel herkend te worden.

Het lijkt allemaal behoorlijk omslachtig en ingewikkeld, maar de hele machinerie van de USBC sleutel is er op gericht om een voor mensen eenvoudige en makkelijk begrijpbare intuïtie te vertalen naar het niveau van een dom maar ijverig apparaat: als een boek met dezelfde titel en van dezelfde auteur is verschenen bij dezelfde uitgever in hetzelfde jaar, ga er dan gemakshalve

maar van uit dat het ook werkelijk hetzelfde boek is.

Het gebruikte procédé is een heel klein beetje robuust gemaakt door de omzetting naar frequenties en het alfabetiseren. Daardoor kan de sleutel toch nog dezelfde zijn voor eenzelfde titel die toevallig een klein tikfoutje heeft. Maar over het algemeen is een USBC sleutel zeer rigide: een klein tikfoutje kan net zo goed tot gevolg hebben dat er geen "match" meer plaatsvindt en dus geen duplicaat wordt gedetecteerd. Aan de andere kant dient men natuurlijk op te letten dat er geen valse positieven optreden (boeken die ten onrechte als duplicaat worden aangemerkt). Maar de ervaring in het project schijnt toch aan te geven dat zelfs bij de heterogene kwaliteit van gegevens zoals die wordt aangetroffen in de ver-

schillende bibliotheken van de overheidsdiensten het procédé voor de constructie van de USBC sleutel best iets minder rigide gedefinieerd kan worden.

Het spreekt vanzelf dat ook dit aspect van het project getest diende te worden. Dat gebeurde enerzijds door de controle van vooraf uitgezochte unieke records en anderzijds door de controle van gekende dubbels. Op die manier werd op een beperkte manier gecontroleerd of unieke records niet ten onrechte werden samengevoegd met andere records en ook of duplicaten wel degelijk door het de-duplicatie mechanisme werden gedetecteerd.

Zoeken & interface design

De functionaliteit voor het zoeken in bibliografische bestanden is vrij klassiek en lag door de keuze voor de onderliggende ERL database soft-

ware vast. Het werk in deze fase van het project bestond goeddeels uit het afstemmen van de interfaces op de *look and feel* van het federale portaal en op het wegwerken van de gebreken die een verouderde software als ERL met zich meebrengt. Fysiek wordt de gemeenschappelijke catalogus op een server bij Ardatix gehost. Omwille van de transparantie voor de eindgebruiker werd het adres <http://www.bib.belgium.be>, hetgeen dicht aansluit bij het adres van de federale portaal-site <http://www.belgium.be>. Omdat de ERL interface slechts ten dele aanpasbaar is, werd ervoor gekozen om voor de eenvoudige zoekinterface een geheel nieuw scherm te ontwikkelen dat nauwkeuriger kon worden afgestemd op de federale portaal-site (figuur 2).

Het kleurenschema en de voornaamste elementen uit de navigatie werden overgenomen. Het aantal mogelijkheden werd zoveel mogelijk beperkt tot een *searchbox* en twee filters.

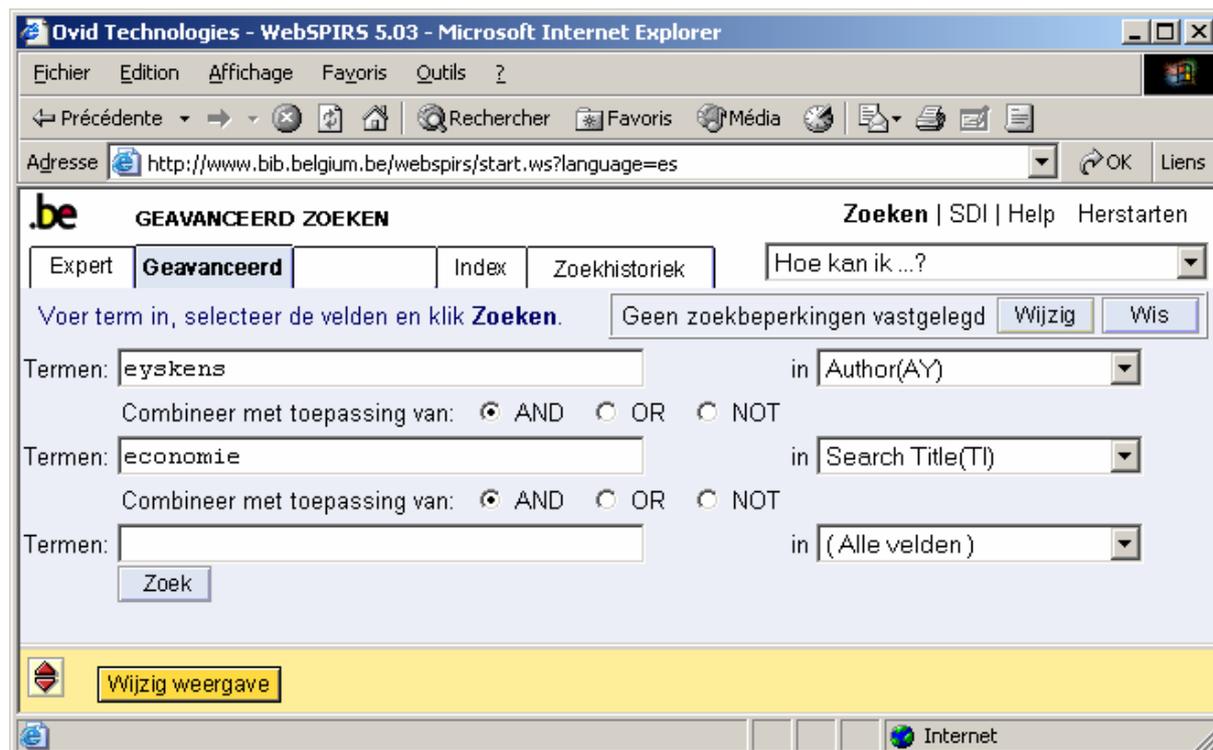


Figuur 2

Er is een filter om resultaten te beperken op bibliotheek en een ander filter om de resultaten te beperken op documenttype. De resultaten worden gesorteerd met de meest recente documenten bovenaan. Er wordt geen mogelijkheid geboden om op specifieke velden te zoeken zoals titel en auteur.

Daarvoor moet de gebruiker naar de geavanceerde zoekinterface die alle mogelijkheden van de klassieke ERL WebSPIRS aanbiedt, tot en met het bijhouden van verschillende sets resultaten

die achteraf combineerbaar zijn. Voor het geavanceerde zoeken was het niet de bedoeling dat er een nieuw scherm zou worden ontwikkeld. De projectgroep diende dus moeizaam te zoeken naar de meest acceptabele manier om de *user experience* zo homogeen mogelijk te houden. Lang niet alle elementen van de ERL interface konden omgebogen worden naar vereisten van het project. Wie enigszins vertrouwd is met WebSPIRS, zal de vertrouwde interface onmiddellijk



Figuur 3

herkennen, en voor wie WebSPIRS niet kent, is de overgang hopelijk niet te vreemd (figuur 3). Ondanks de uitgebreide waaier aan zoekmogelijkheden vertoont de onderliggende ERL software toch wel wat ouderdomsproblemen. De omgang met diacritische tekens is op zijn zachtst gezegd onhandig te noemen en het vergde verschillende ingrepen om deze gebreken te verdoezelen op een manier die acceptabel is voor een hedendaagse gebruiker. In de meeste gevallen worden accenten en speciale karakters omgezet naar de basisvormen zonder speciale tekens vooraleer het zoeken in de *ERL-engine* wordt uitgevoerd. Daarna wordt bij het teruggeven van de resultaten aan de gebruiker toch ook een correcte vorm getoond, zodat de achterliggende vertaalslag goeddeels transparant blijft en de gebreken van de software niet in het oog lopen. Maar vanzelfsprekend was dit alles niet en de precieze *finetuning* heeft heel wat vergaderwerk gekost. Over het eindresultaat was uiteindelijk de ganse projectgroep zeer tevreden.

Een ander heikel punt in deze fase was de vormgeving van de functie voor de aanvragen. Het doelpubliek van de gemeenschappelijke catalogus is een algemeen publiek, al zal in de praktijk de dienstverlening in eerste instantie op het interne publiek van de eigen FOD zijn gericht. Niet alle deelnemende bibliotheken zijn even open voor het grote publiek en de dienstverlening die ze aanbieden is even divers als de bibliotheken zelf. De diversiteit is zelfs van die aard dat het

niet mogelijk was om ze in de interface op te nemen en ze door te geven aan de eindgebruiker. Het uniformiseren van de manier waarop diensten worden aangeboden en doelpublieken worden afgebakend viel buiten de *scope* van het project, maar zonder minimale eensgezindheid was het uiteraard niet mogelijk om een aanvraagfunctie aan te bieden. De uiteindelijke consensus bepaalt dat alle bibliotheken aanvragen afkomstig uit de gemeenschappelijke catalogus behandelen volgens de eigen modaliteiten. De manier waarop ze de aanvraag zullen afhandelen (leeszaal/uitlening/kopie/toezending) dienen ze per kerende mail, of per brief indien de aanvrager geen mailadres heeft opgegeven, aan de aanvrager mee te delen, zodat er ten allen tijde duidelijkheid is. De zelfstandigheid van de deelnemende bibliotheken is echter nagenoeg volledig: zo is er bijvoorbeeld geen enkele centrale opvolging van de behandeling. Elke aanvraag wordt centraal geregistreerd, maar over wat de bibliotheek met de aanvraag doet is centraal niets geweten, dat is en blijft zaak van de bibliotheek.

Evaluatie & uitbreiding

De gemeenschappelijke catalogus van de federale bibliotheken werd begin juli 2004 opengesteld voor het grote publiek. Er werden persberichten uitgestuurd en *banners* geplaatst op de federale portaal-site. De deelnemende bibliotheken verzorgden zelf de interne communicatie. Een affi-

che- en informatiecampagne in alle Belgische bibliotheken is voorzien voor mei 2005.

Aan de catalogus werd een module toegevoegd die moet toelaten een aantal indicatoren op te volgen (aantal bezoeken, aantal zoekacties, aantal aanvragen e.d.) zodat aan het eind van het contract voor dit project het gebruik goed geëvalueerd kan worden.

Het enthousiasme voor het initiatief is groot. Op dit moment zijn onderhandelingen aan de gang met Federaal Wetenschapsbeleid om een budget vrij te maken om de bibliotheken van de federale

wetenschappelijke instellingen (de Koninklijke Bibliotheek, de museabibliotheken en de bibliotheken van de onderzoeksinstituten) te laten aansluiten.

Dirk Van Eylen

Personeel en Organisatie

Wetstraat 51

1040 Brussel

dirk.vaneylen@p-o.be

11 mei 2005

NOTEN

- ¹ Behalve dan zeer recent de bibliotheek van Personeel en Organisatie die via haar participatie in LIBIS-net beschikt over Aleph.
- ² Als cases in deze typologie werd het ene uiterste ingenomen door FelNet, een heterogeen samenwerkingsverband, en het andere uiterste door een geïntegreerd bibliotheeknetwerk als LIBISnet.
- ³ In dat verband werd (en wordt) met belang uitgekeken naar de resultaten van het onderzoekproject UNICAT waarin de inzet van het OAMH (Open Archives Metadata Harvesting) protocol wordt onderzocht op bruikbaarheid om een nieuw soort virtuele catalogus tot stand te brengen met een grotere update frequentie.
- ⁴ Er is nog nooit een overlap studie uitgevoerd geweest. Deze aannahme berustte dus op de ervaring en de intuïtie van de betrokken bibliothecarissen. Deze intuïtie werd tijdens de uitvoering van het project wel bevestigd. Titels in de gemeenschappelijke catalogus worden immers geconsolideerd zodat verschillende exemplaren van eenzelfde boek onder één titel komen te zitten.
- ⁵ Voor de details van de duplicaat detectie, zie verder onder *Consolidatie*.

CONSTRUIRE LA BIBLIOTHÈQUE DE BABEL

Un catalogue commun pour les bibliothèques des services publics fédéraux

Dirk VAN EYLEN

Conseiller gestion des connaissances, Personnel et Organisation -
Direction Gestion des connaissances



Premier axiome : la Bibliothèque existe ab aeterno. De cette vérité dont le corollaire immédiat est l'éternité future du monde, aucun esprit raisonnable ne peut douter.

(Jorge Luis Borges, La bibliothèque de Babel)

La forme d'un catalogue commun est toujours tributaire du type de collaboration entre les bibliothèques qui le produisent. Le catalogue commun des bibliothèques fédérales, avec son million de notices bibliographiques, n'échappe pas à cette règle. Quatre fois par an, les données sont extraites des catalogues particuliers. De cette extraction sortent des données aux formats disparates. Elles sont converties dans un format unique préservant le plus d'informations possibles, puis introduites dans un fichier commun. Les notices en double sont - autant que faire se peut - éliminées. Le résultat est accessible aux lecteurs sur le site portail de l'administration fédérale. Deux interfaces de recherche sont proposées: une interface simple et une interface avancée. Au lecteur de choisir le mode de recherche qui lui convient le mieux.

Un peu d'histoire

Cette histoire s'est déroulée essentiellement lors des réunions d'un organe de concertation informel entre les bibliothécaires des bibliothèques des services publics fédéraux (SPF). Ce forum de concertation a vu le jour après avoir ressenti le besoin de procéder à un échange d'expériences et, dans la mesure du possible, de collaborer par-delà les frontières des départements. Le forum de concertation a notamment publié un mémorandum et fait éditer une brochure d'information sur les bibliothèques des services publics. Cette brochure a été distribuée à toutes les bibliothèques et tous les centres de documentation du pays. Des informations concernant les bibliothèques sont également diffusées par le biais du site portail fédéral

(<http://www.belgium.be>). Les réunions du forum de concertation ont également porté sur la mise en place d'un catalogue commun et, dans le courant de l'année 2003, les idées se sont précisées sur le sujet. Il existait déjà des accords mutuels pour ce qui est d'orienter les utilisateurs des bibliothèques. Et dans ce cadre, un fichier commun permettant de localiser un ouvrage précis s'avérait particulièrement utile.

Le mode d'organisation des services publics fédéraux fait de l'automatisation des bibliothèques une matière toujours verticale. Chaque SPF décide en toute autonomie du budget et de l'adjudication affectés à une éventuelle automatisation de sa bibliothèque. Au début du projet, la situation se présentait comme indiqué dans le tableau 1.

Bibliothèque	Système	Version
Bibliothèque centrale SPF Finances	BASIS PLUS	3.2. - 9.0
Bibliothèque centrale SPF Intérieur	ACCESS	
Centre de Documentation SPF Mobilité et Transports	VUBIS	Windows 4
Bibliothèque Fonds Quetelet SPF Économie	SIGAL-SATI (après lancement du projet, migration vers Brocade)	
Bibliothèque centrale de l'Agriculture (SPF Économie)	Vubis CDS-ISIS	
Bibliothèque centrale SPF Justice	Développement propre	-

Bibliothèque	Système	Version
C58 (SPF Sécurité sociale)	Vubis original	3.5.13
Vésale (SPF Santé publique)	Vubis	3.5.13
Centre d'Étude et de Documentation de l'IFA (SPF Personnel & Organisation)	Dobis/Libis (après lancement du projet, migration vers Aleph)/ Access	-
Bibliothèque centrale de la Défense	ADLIB	4.5.3.
Bibliothèque centrale du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement	Vubis 4 Windows / Vubis Web	

Tableau 1

Comme on pouvait s'y attendre, on remarque qu'aucune des bibliothèques de l'administration ne dispose d'un système *top-level*^A; outre les systèmes de qualité moyenne, on note également ci et là des systèmes développés en interne.

Plusieurs de ces bibliothèques étaient déjà disponibles en ligne pour les utilisateurs finaux, d'autres non. Le schéma suivant (figure 1) donne une idée de la diversité qui existait par rapport à l'utilisateur final.

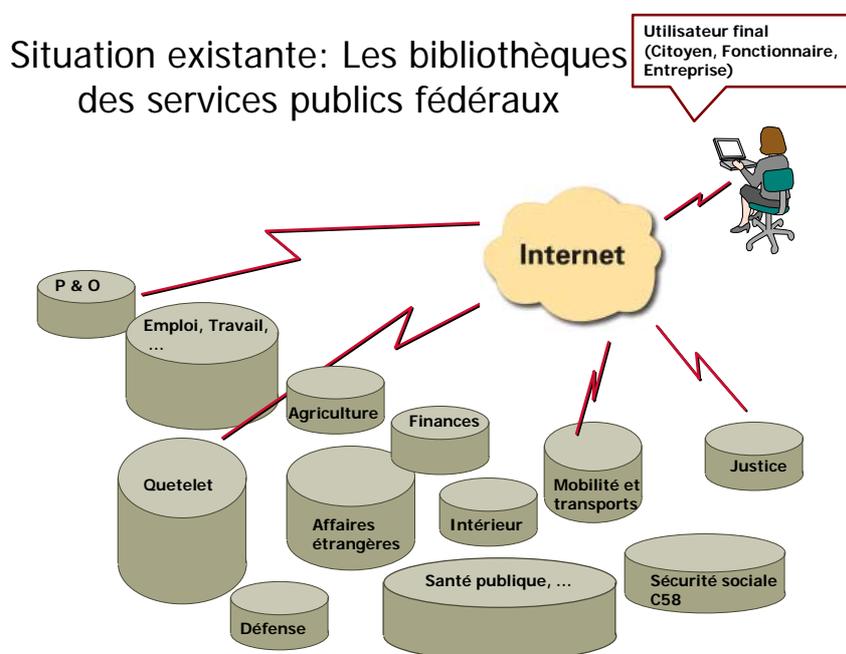


Figure 1

Un catalogue commun

L'analyse fonctionnelle relative au catalogue commun a fait l'objet de vastes discussions entre les bibliothèques participantes lors des réunions du forum des bibliothèques fédérales. Étant donné que, d'une part, les bibliothèques fonctionnent de manière totalement indépendante les unes des autres, mais que, d'autre part, elles ont une volonté marquée de coopérer, il s'est parfois avéré délicat de définir le degré d'intégration. Lorsqu'une coopération se met en place sur une base volontaire, les limites de ce qui peut être réalisé sont souvent rapidement atteintes.

Une typologie réduite des systèmes de catalogues communs² a permis de déterminer les fonctionnalités maximales réalisables pour le type de collaboration libre qui lie les bibliothèques fédérales.

- **Fichier de consultation :** le catalogue commun n'a pas de liaison en temps réel avec les systèmes de gestion bibliothécaire des participants. La complexité technique d'une liaison en temps réel avec un groupe de systèmes *legacy* très varié est telle que cette liaison est pratiquement irréalisable. Les avantages prévus ne contrebalanceraient

probablement pas les frais encourus. Il fallait donc prévoir une mise à jour périodique, dont la fréquence a été fixée à quatre fois par an³. Il n'est pas possible non plus, dans ce fichier, de réaliser un *copy cataloguing* car les bibliothèques des services publics fédéraux ont toutes leur propre spécialité et le recouvrement entre les collections a été estimé très faible⁴.

- **Contenu** du fichier = descriptions des livres, périodiques, articles. On se donne relativement beaucoup de peine, au sein de l'administration, pour dépouiller les périodiques. Dans la moitié environ des bibliothèques participantes, les notices bibliographiques d'articles tirés de certains périodiques sont systématiquement intégrées dans le catalogue. Cela représente une grande plus-value pour le fichier. Un grand nombre de périodiques qui font l'objet d'un dépouillement dans les bibliothèques publiques ne sont, en outre, pas disponibles en format électronique et ne le seront probablement jamais.
- **"Dédoublonné"**: chaque titre ou, de préférence, chaque édition d'un titre, n'est repris qu'une seule fois⁵ - pour autant que cela soit possible au plan technique. Cela apparaît clairement dans le catalogue et lorsque plusieurs bibliothèques possèdent un même titre, leur nom en abrégé apparaît sous le titre.
- **Consultable**: le fichier du catalogue peut bien sûr être consulté à l'aide d'une interface de recherche simple et par le biais d'une interface de recherche avancée qui permet réellement tous les types possibles d'opérations complexes dans les données.
- **Renvois**: l'utilisateur voit toujours quel document est présent dans quelle bibliothèque. Pour le forum des bibliothèques fédérales, il s'agit d'une caractéristique très importante.
- Disponible sur **Internet**: à notre époque, cela va presque de soi, mais il y avait encore des bibliothèques dans les services publics fédéraux qui n'étaient pas présentes sur internet.
- Par le biais du **site portail fédéral** <<http://www.belgium.be>>: au lieu de réaliser une application indépendante, l'option choisie consistait à intégrer le catalogue autant que possible dans un contexte logique. Bien qu'au plan physique, l'application soit hébergée auprès du partenaire technique Ardatis, beaucoup de temps et d'efforts ont été consacrés à l'intégration du catalogue dans le portail fédéral. L'URL choisie est la suivante <<http://www.bib.belgium.be>>.
- Initier des **demandes**: chacun des quelque 1.000.000 de documents présents dans le catalogue commun peut être demandé par un utilisateur final (citoyen / fonctionnaire /

entreprise) auprès d'une bibliothèque qui possède le document. Lorsqu'une demande est lancée, un e-mail est envoyé à la bibliothèque à laquelle s'adresse la demande. Le demandeur reçoit ensuite une confirmation de sa demande. La bibliothèque traitera alors la demande selon les procédures normales en vigueur en son sein.

Mise en oeuvre

Le budget consacré à la mise en œuvre de ce projet provenait de FedICT et du service public fédéral Personnel & Organisation. Le consortium Ardatis/IVS est apparu comme le meilleur candidat dans la procédure de sélection, notamment en raison d'une expertise clairement établie. Ces parties étaient toutes représentées dans le comité de pilotage responsable des décisions stratégiques. Des représentants des bibliothèques se réunissaient chaque semaine avec les chefs de projet de P&O et Ardatis afin de suivre les développements au plus près.

Le projet a été lancé officiellement en janvier 2004. L'implémentation s'est achevée fin juin.

Collecte de données

Dans une première phase, une sorte de "guide" a été rédigé pour chaque bibliothèque participante. Il s'agit d'un document qui décrit les opérations nécessaires pour réaliser une exportation de données, utile dans le cadre de l'utilisation du catalogue commun. La définition de la procédure d'exportation est importante pour plusieurs raisons.

- Les rôles doivent être clairs. Les parties en jeu sont assez nombreuses (bibliothèque, service IT, Ardatis, le sous-traitant IVS) et il faut à chaque instant savoir clairement qui fait quoi. Le degré de collaboration avec les services IT locaux diffère beaucoup d'une bibliothèque à l'autre. Pour certaines bibliothèques, le service IT ne se rend jamais sur place et la bibliothèque est censée tout régler directement avec le fournisseur du logiciel de bibliothèque; pour d'autres, il est impossible de toucher au système sans l'autorisation du service IT.
- Le "guide", qui était le résultat final de cette phase, a finalement pris la forme d'un contrat qui donne à chaque partie la garantie que sa part est réalisée en exécutant les instructions figurant dans ce document.
- Étant donné que la réalisation d'une exportation complète n'est pas une activité de tous les jours pour la plupart des bibliothécaires, les instructions relatives au système ont également été précisées, même si, dans

la plupart des cas, ces instructions figurent déjà dans un manuel existant.

- Outre les instructions en matière d'exportation, des accords et des instructions concernant l'envoi de données ont également été définis (ftp, export sur CD/DVD).
- Les systèmes de gestion de bibliothèques présentent parfois des possibilités peu satisfaisantes lorsqu'il s'agit d'extraire toutes les données du système. De même, ils ont parfois des formats différents parmi lesquels il faut choisir. La définition d'instructions revêt ici aussi une certaine importance parce que les changements survenant au niveau des bibliothèques partenaires constituent souvent un inconvénient majeur pour ce type de catalogue commun. Le format dans lequel les données sont fournies arrive en effet *hard wired* dans le programme d'importation qui reprend de l'autre côté les données exportées afin de les transposer dans un format commun à toutes les bibliothèques. Chaque changement opéré dans le format d'origine peut rendre le programme d'importation inefficace et nécessiter dès lors des adaptations coûteuses. Dans un monde idéal où toutes les bibliothèques suivraient des standards MARC totalement corrects ou pourraient exporter dans un format XML à déterminer entièrement par la bibliothèque même, cela serait superflu. Mais dans le monde des bibliothèques de la fonction publique, cette uniformité n'existe pas. Les pratiques catalographiques et les possibilités techniques des différents systèmes utilisés (voir tableau figure 1) sont trop diverses. Une notice descriptive des données attendues figure également dans le guide.

Le "guide" a été rédigé à l'aide d'un entretien structuré avec le partenaire technique. L'automatisation de la bibliothèque a été étudiée, le format de notice utilisé a été examiné et un échantillon d'exportation a été prélevé. Comme on pouvait plus ou moins s'y attendre, la qualité des descriptions variait grosso modo en fonction de la taille de la bibliothèque. Plus la bibliothèque est grande, plus marquée est l'attention portée aux standards et au respect de ceux-ci.

Format commun

Sur la base du travail préparatoire réalisé au cours de la première phase, les travaux se sont poursuivis dans une deuxième phase avec l'établissement d'un format commun. L'exercice d'équilibre qu'il fallait accomplir ici consistait à conserver le plus gros volume possible d'information sans trop nuire à l'uniformité. Il ne s'agit donc pas ici d'un simple "exercice du plus petit dénominateur commun". Certaines bibliothèques ne disposent pas d'information pour certains des champs du format commun, comme par exemple le champ collation ou même, exceptionnellement, le code ISBN.

Le plus important était de pouvoir réaliser un *mapping* de chaque notice des bibliothèques participantes sur une structure de notice uniforme. La plus grosse difficulté dans la discussion résidait dans le fait qu'il fallait, à ce stade déjà, faire des choix qui auraient une influence sur le résultat final alors que ce résultat final n'était pas visible concrètement.

Le *mapping* réalisé a donné le résultat présenté dans le tableau 2. Pour chaque bibliothèque, il a été déterminé sur quels champs du format commun les champs des données exportées devaient être calqués.

Bibliothèque	Format commun	
Définition du champ	Shortname	Longname
Auteur	AU	Auteur
Code de classification / UDC	CD	UDC / classification
Collation	CL	Collation
Type de document	DT	Type de document
Numéro ISBN	IB	Numéro ISBN
Numéro d'exemplaire / d'identification	DN	Numéro d'identification / d'exemplaire
Numéro ISSN	IS	Numéro ISSN
Langue	LA	Langue
Code placement	HO	Holding / Code placement
Disponibilité	AV	Availability
Éditeur	PU	Éditeur
Année de publication	PY	Année de publication
Titre de série	SE	Titre de série
Mot-clé	SU	Mot clé / sujet
Titre	TI	Titre
Annotation générale	NT	Annotation
Résumé	AB	Abstract
Titre Périodique	JN	Journal Name
Références/source	SO	Source

Bibliothèque	Format commun	
Champs composés		
Références/source	SO	Source
Contient : titre Périodique /		
Série		
Date		
Numéro volume/année		
Numéro d'édition		
Pages		
Éditeur	PU	Éditeur / publisher
Contient : PU éditeur		
et PP Lieu de publication		
CP pays d'édition est abandonné		
Numéro d'inventaire/code placement	HO	Holding
Contient : HO information holding		
Ainsi que DN/ID identification		
Numéro d'exemplaire / de document		
Collation	CL	Collation
Contient : format, illustrations		
et autres informations comme		
par ex. Édition		

Tableau 2

L'une des décisions les plus importantes à ce stade concernait les mots-clés et les résumés. La plupart des bibliothèques utilisent des mots-clés (9 sur les 11) mais pas toutes. Les bibliothèques qui utilisent des mots-clés ont pour la plupart adapté une liste existante à leurs propres besoins ou ont développé elles-mêmes une liste. Étant donné qu'il s'agit ici de bibliothèques fédérales, les bibliothèques qui utilisent des mots-clés disposent d'une liste de mots-clés bilingue, et une bibliothèque tient même à jour une liste de mots-clés trilingue. Dans le module d'automatisation, cette liste figure parfois dans un seul champ, parfois dans deux champs. Il était donc hors de question d'avoir un système cohérent de mots-clés pour toutes les descriptions de documents. Il a néanmoins été décidé de maintenir autant que possible les mots-clés et de les *mapper* tous, même sans distinction de langue, dans un seul champ (SU, Subject). Le résultat n'est pas parfait, mais les mots-clés ne sont pas montrés immédiatement dans la liste de résultats. La fonction de ce champ Sujet quelque peu chaotique consiste à appuyer la fonction de recherche. Comme le champ Sujet est toujours utilisé dans les recherches, un utilisateur qui fait une recherche sur un sujet en français peut se voir proposer des titres néerlandais qui sont pertinents pour le sujet choisi et inversement. La situation était à peu près la même pour les résumés d'articles de périodiques. Toutes les bi-

bliothèques ne proposent pas des résumés pour les périodiques, et parmi les bibliothèques qui le font, toutes n'intègrent pas les résumés (5 sur 11 le font). L'une des bibliothèques qui intègrent systématiquement les résumés est la bibliothèque du Fonds Quetelet, l'une des grandes participantes au projet, de sorte qu'au final, une grande partie (plus de 40%) de l'ensemble du fichier-catalogue se compose d'articles de périodiques très bien décrits au plan qualitatif. Le résultat de la transposition des données d'exportation dans le format commun a été contrôlé par Ardis et par les bibliothèques participantes. Un formulaire standard était prévu pour faire mention et assurer le suivi des erreurs systématiques. Il était également attendu des bibliothèques qu'elles testent les données à l'aide d'une liste reprenant différentes formes de notices bibliographiques. À l'aide des résultats de ces tests, le programme de transposition a pu être affiné.

Consolidation

Bien que l'on s'attendait à avoir peu de recouvrement, il était prévu de consolider les titres dans les différents catalogues. Si plusieurs exemplaires du même livre ou du même article sont présents dans plusieurs bibliothèques, un seul titre doit apparaître et sous le titre en question, une liste des bibliothèques où se trouvent des

exemplaires du livre ou de l'article. Dans la pratique, cela signifie que vous avez besoin de clés uniques courantes dont la signification est la même dans les différents fichiers. Pour les livres, il existe le numéro ISBN (International Standard Book Number), pour les périodiques, il y a le numéro ISSN (International Standard Serial Number). Il y a toutefois des désavantages, pour le numéro ISBN par exemple :

- beaucoup de matériel ancien n'a pas de numéro ISBN (l'ISBN n'a été approuvé comme standard qu'en 1970).
- tout le monde ne l'utilise pas (dans ce projet, il y avait 2 bibliothèques qui ne reprenaient pas les numéros ISBN).
- le même ouvrage peut avoir plusieurs numéros ISBN.
- des erreurs sont commises au moment d'introduire les numéros dans le module bibliothèque, qui n'exerce pas toujours un contrôle.

Les deux premiers inconvénients sont les plus importants car ils sont à l'origine du fait que 27% seulement des monographies des collections ont un numéro ISBN. De ces 27%, 10% environ sont des doublons, soit parce qu'une bibliothèque a acquis plusieurs exemplaires du même ouvrage, soit parce que plusieurs bibliothèques ont un

exemplaire du même ouvrage. Pour les périodiques, les chiffres sont les suivants : 34% des titres de périodiques ont un ISSN, dont 1,5% en doublon. Ces chiffres peuvent être interprétés – avec toute la réserve nécessaire – comme des indicateurs pour les recouvrements entre les collections des services publics fédéraux.

Afin de résoudre les problèmes liés aux numéros ISBN et ISSN, une consolidation a également été réalisée au niveau de la clé USBC (Universal Standard Bibliographic Code). Contrairement aux codes ISSN et ISBN, une clé USBC n'est pas un numéro attribué au préalable et qui se trouve sur le document même. La clé USBC est un numéro qui est composé par après, exclusivement sur la base des informations figurant dans la notice bibliographique même. Une clé USBC est par exemple composée en prenant 2 chiffres de l'année d'édition, les x caractères les plus fréquents du champ du titre, les y premiers caractères du nom de l'auteur, et les z premiers caractères de l'éditeur. Toutes les informations ainsi tirées des différents champs sont rassemblées en un segment qui constitue la base de la clé. Ces segments sont codés afin de pouvoir être comparés aisément et toutes les notices pour lesquelles une clé valable a été générée peuvent ensuite être comparées.

Exemple :

Title: Economie als tijdverdrif
Author: EYSKENS, Marc
Publisher: Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen Utrecht
Publication Year: 1972
Document Type: M
Language: DUT
Collation: 8°: 207 p.
Codes: 330.1
Document Number: ref153866
Availability: DEFENS
Holding: DEFENS: XVII.4225 [131326]

Année d'édition : les deux derniers chiffres sont repris

PY="1972", le segment (*matching string*) pour la clé est donc **72**

Titre : les lettres sont classées selon la fréquence et par ordre alphabétique

TI= "Economie als tijdverdrif" donne :

E	3
I	3
D	2
J	2
O	2
A	1
C	1

F	1
L	1
M	1
N	1
R	1
S	1
T	1
V	1

Le segment (*matching string*) pour la clé est donc **eidjoacf**

Auteur : les lettres sont classées selon la fréquence et par ordre alphabétique

AU = "Eyskens, Marc" (uniquement le nom de famille) donne :

E	2
S	2
K	1
N	1
Y	1

Le segment (*matching string*) est donc **eskny**

Éditeur : les lettres sont classées selon la fréquence et par ordre alphabétique

PU = "Nederlandsche Boekhandel, Antwerpen" donne :

E	7
N	5
A	3
D	3
H	2
L	2
R	2
B	1
C	1
K	1
O	1
P	1
S	1
T	1
W	1

Le segment (*matching string*) est donc **enadh**

Tous les éléments sont rassemblés pour former une clé USBC de 20 caractères :

72eidjoacfesknyenadh

Pour toutes les notices, on compose ainsi une clé – si possible – et les clés sont ensuite comparées pour détecter les doublons. Dans ce projet, on a pu générer une clé valable pour le reste des notices (après détection des doublons sur la base du code ISBN / ISSN) dans environ 39% des cas. De ces 39%, 3,8% environ ont pu être reconnus comme étant des doublons.

Tout cela semble plutôt diffus et compliqué, mais tout le système de la clé USBC a été conçue pour traduire une intuition très simple et facilement compréhensible pour un être humain en la transposant au niveau de compréhension d'un appareil borné mais zélé : si un livre du même titre et du même auteur est paru chez le même édi-

teur la même année, on part du principe que c'est aussi le même livre.

La conversion en fréquences et l'alphabétisation rendent le procédé utilisé un tant soit peu robuste. C'est la raison pour laquelle la clé peut rester la même pour un même titre où se serait glissée par mégarde une petite faute de frappe. Mais de manière générale, une clé USBC est très rigide : une petite faute de frappe peut tout aussi bien avoir pour conséquence qu'il n'y ait plus de concordance et que donc les doublons ne soient pas détectés. D'un autre côté, il faut bien évidemment faire attention à ce que ne surviennent pas des faux positifs (ouvrages détectés à tort comme doublons). Mais l'expérience dans le

projet semble tout de même indiquer que même face à la qualité hétérogène des données telle qu'elle se présente dans les différentes bibliothèques des services publics, le procédé de construction de la clé USBC peut être rendu moins rigide.

Il va de soi que même cet aspect du projet devait être testé. Cela a été effectué d'une part par le contrôle de notices uniques recherchées au préalable et d'autre part par le contrôle de doublons connus. De cette manière, on a pu contrôler de manière restreinte si des notices uniques n'étaient pas associées à tort à d'autres notices

et si les doublons étaient bien détectés comme tels par le mécanisme de "dédoublonnage".

Recherche & design interface

La fonctionnalité de recherche dans les fichiers bibliographiques est plutôt classique et était fixée par le choix du logiciel de base de données ERL sous-jacent. Dans cette phase du projet, le travail consistait en grande partie à ajuster les interfaces par rapport au *look and feel* du portail fédéral et en fonction de l'élimination des défauts que présente un logiciel dépassé tel que ERL.

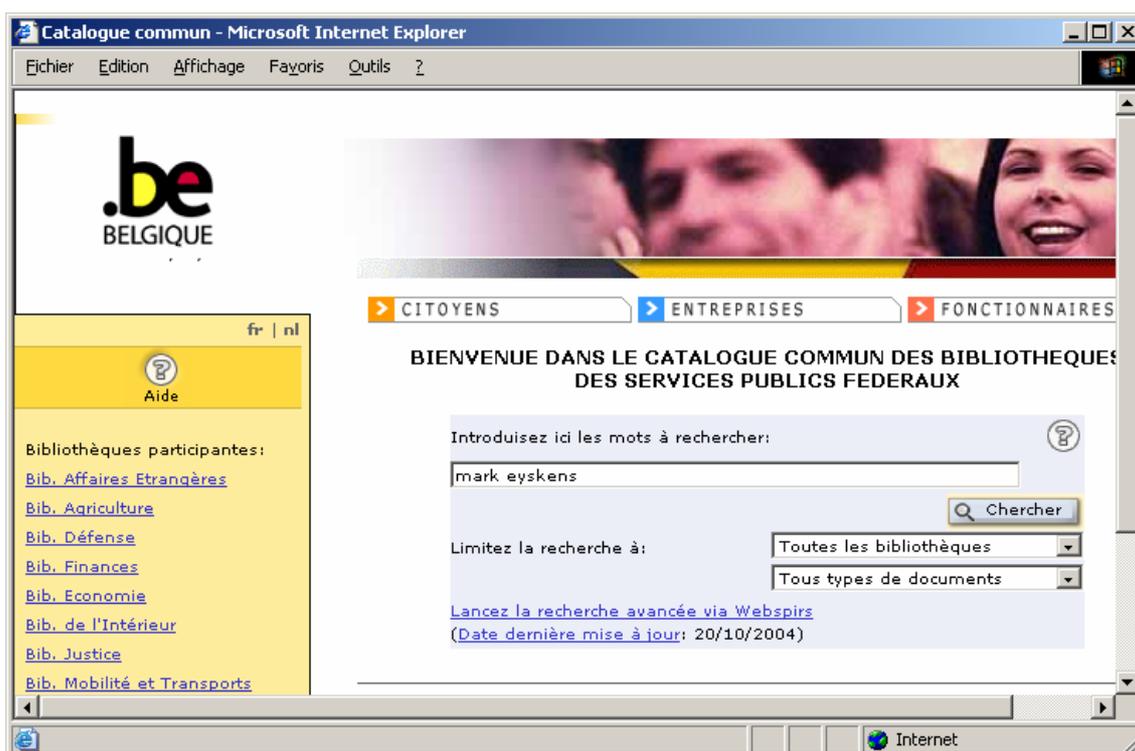


Figure 2

Le catalogue commun est physiquement hébergé sur un serveur chez Ardati. Par souci de transparence vis-à-vis de l'utilisateur final, l'adresse <<http://www.bib.belgium.be>> a été choisie pour correspondre au plus près à l'adresse du site portail fédéral <<http://www.belgium.be>>. Étant donné que l'interface ERL n'est adaptable qu'en partie, il a été décidé de développer un tout nouvel écran pour l'interface de recherche simple, qui pouvait correspondre de plus près au site portail fédéral (figure 2). Le schéma de couleurs et les principaux éléments de la navigation ont été repris. Le nombre de possibilités a été limité autant que possible à une *searchbox* et deux filtres.

Un filtre est destiné à limiter les résultats par bibliothèque et un autre filtre sert à limiter les résultats selon le type de document. Les résultats sont triés et présentent les documents les plus récents en haut de liste. Il n'y a pas de possibilité

de faire une recherche sur la base de champs spécifiques tels que le titre et l'auteur.

Pour ce faire, l'utilisateur doit utiliser l'interface de recherche avancée qui offre toutes les possibilités du logiciel classique ERL WebSPIRS, y compris la sauvegarde de différentes pages de résultats, qui peuvent être combinées par la suite, etc. Pour la recherche avancée, le but n'était pas de développer un nouvel écran. Le groupe de projet avait donc pour mission difficile de trouver la manière la plus acceptable de garder la *user experience* aussi homogène que possible. De nombreux éléments de l'interface ERL n'ont pas pu être pliés aux exigences du projet. Toute personne qui est un tant soit peu familiarisée avec WebSPIRS reconnaîtra immédiatement l'interface, quant à ceux qui ne connaissent pas WebSPIRS, il est à espérer que cette interface ne leur semblera pas trop étrangère (figure 3).

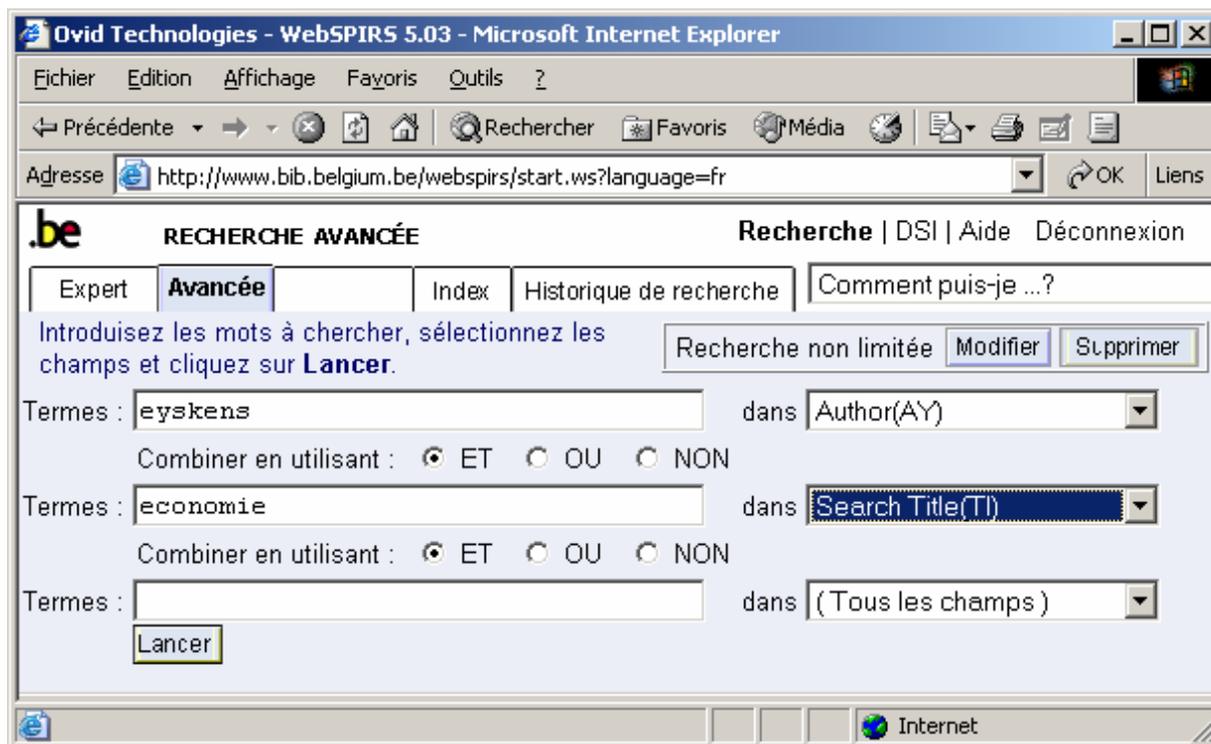


Figure 3

Malgré le large éventail de possibilités de recherche, le logiciel ERL sous-jacent présente tout de même des problèmes de vieillissement. L'utilisation de signes diacritiques est pour le moins peu pratique et elle a nécessité plusieurs interventions pour estomper ces manquements d'une manière qui soit acceptable pour un utilisateur actuel. Dans la plupart des cas, les accents et les caractères spéciaux sont transposés dans la forme de base sans signes spéciaux avant que la recherche ne soit lancée dans le moteur ERL. Ensuite, lorsque les résultats sont montrés à l'utilisateur, ils se présentent dans la forme correcte de manière à ce que l'opération de traduction sous-jacente reste transparente et que les défauts du logiciel ne sautent pas aux yeux. Mais tout cela n'allait pas de soi et le *fine tuning* précis a nécessité de nombreuses réunions. Quant au résultat final, l'ensemble du groupe de projet en était très satisfait.

Cette phase comportait un autre point délicat, à savoir la forme de la fonction de demande. Le public cible du catalogue commun est un public général, même si dans la pratique, la prestation de services s'adresse avant tout au public interne du SPF concerné. Toutes les bibliothèques participantes n'ont pas la même ouverture vis-à-vis du grand public et la prestation de services qu'elles offrent est aussi variée que les bibliothèques mêmes. Cette diversité est même d'une nature telle qu'il n'était pas possible de l'intégrer dans l'interface et de la transmettre à l'utilisateur final.

L'uniformisation de la manière dont les services sont offerts et dont les publics cibles sont délimités ne faisait pas partie du *scope* du projet, mais sans une harmonie minimale, il n'était bien sûr pas possible de proposer une fonction de demande. Le consensus final stipule que toutes les bibliothèques traitent les demandes provenant du catalogue commun selon leurs propres modalités. Par souci de clarté, les bibliothèques doivent communiquer au demandeur la manière dont elles traiteront les demandes (salle de lecture / prêt / envoi), par retour du courrier électronique, ou si nécessaire par courrier si le demandeur n'a pas mentionné d'adresse électronique. L'autonomie des bibliothèques participantes est cependant quasi complète : il n'y a, par exemple, aucun suivi centralisé du traitement des demandes. Chaque demande est enregistrée de manière centralisée, mais nul ne sait, à un niveau centralisé, ce que la bibliothèque fait avec la demande : cela est et reste l'affaire de la bibliothèque.

Évaluation & extension

Le catalogue commun des bibliothèques fédérales a été ouvert au grand public début juillet 2004. Des communiqués de presse ont été envoyés et des *banners* ont été placés sur le site portail fédéral. Les bibliothèques participantes ont assuré elles-mêmes la communication interne. Une campagne d'information et d'affi-

chage à l'intention de toutes les bibliothèques belges est prévue pour le mois de mai 2005.

Un module a été joint au catalogue, lequel doit permettre de suivre une série d'indicateurs (nombre de visites, nombre d'actions de recherche, nombre de demandes, etc.) de manière à ce que l'utilisation de ce catalogue puisse être soumise à une évaluation de qualité au terme du contrat relatif à ce projet.

L'enthousiasme exprimé vis-à-vis de cette initiative est énorme. Des négociations sont en cours avec la Politique scientifique fédérale en vue de libérer un budget pour l'adhésion des biblio-

thèques des établissements scientifiques (la Bibliothèque royale, les bibliothèques des musées et les bibliothèques des organismes de recherche).

Dirk Van Eylen

Personnel et Organisation

Rue de la Loi, 51

1040 Bruxelles

dirk.vaneylen@p-o.be

11 mai 2005

NOTES

- ¹ Sauf peut-être, très récemment, la bibliothèque du SPF Personnel et Organisation, qui dispose du système Aleph dans le cadre de sa participation à LIBISnet.
- ² Comme exemples extrêmes de cette typologie, nous avons d'un côté FelNet, représentatif d'une coopération hétérogène, et de l'autre un réseau de bibliothèques complètement intégré comme LIBISnet
- ³ À cet égard, on attendait, et on attend avec intérêt les résultats du projet de recherche UNICAT, qui étudie la mise en œuvre du protocole OAMH (Open Archives Metadata Harvesting) en termes d'efficacité pour la mise en place d'un nouveau type de catalogue virtuel avec une fréquence de mise à jour plus élevée.
- ⁴ Aucune étude n'a encore été réalisée concernant ce recouvrement. Cette hypothèse reposait donc sur l'expérience et l'intuition des bibliothécaires concernés. Cette intuition s'est confirmée lors de la mise en œuvre du projet. Les titres qui figurent dans le catalogue commun sont en effet consolidés de manière à ce que différents exemplaires d'un même ouvrage apparaissent sous un seul et unique titre.
- ⁵ Pour les détails relatifs à la détection des doublons, voir plus loin sous *Consolidation*.

L'ACCÈS DES SITES INTERNET AUX PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

Tamara BEECKMANS

Webmaster du portail de la Sécurité Sociale en Belgique, SmaIS-MvM

- Cet article a pour but de conscientiser les concepteurs de sites Internet à l'importance de l'accessibilité à l'information pour tous... Pour tous, c'est-à-dire pour tout citoyen quels que soient son origine, son appartenance sociale ou son handicap.
À l'ère des Nouvelles Technologies et de l'e-Government, il est en effet inconcevable de créer des sites sans tenir compte de directives internationales très strictes en la matière mais facilement intégrables dès le début de la réalisation d'un projet. Quelques-uns des choix techniques à poser en vue de respecter une série des critères fixés par ces directives seront développés dans le cadre de cet article.
- Dit artikel heeft tot doel om de ontwerpers van internetsites bewust te maken van het belang van toegankelijkheid tot informatie voor iedereen, welke ook de herkomst, sociale klasse, eventuele handicap,... van een persoon is.
In een tijdperk van Nieuwe Technologieën en van e-Government moet bij het creëren van websites rekening worden gehouden met de strikte internationale richtlijnen die hierover bestaan, en die in feite gemakkelijk te integreren zijn vanaf het begin van een internetproject. Om de criteria die in deze richtlijnen vastgelegd worden te respecteren, zijn een aantal technische opties mogelijk, die in dit artikel worden uitgewerkt.

L'accessibilité des sites Internet par les personnes déficientes visuelles est un sujet très prisé des membres du gouvernement. Pour preuve, lors du Conseil des Ministres des 20 et 21 mars 2004 à Ostende, il a été demandé à toutes les institutions fédérales et parastatales au service de la population d'adapter leurs sites et des les rendre accessibles à toutes les catégories de citoyens.

Tous ces efforts pour l'adaptation des sites sont récompensés en Belgique par le label *Blindsurfer* octroyé par l'Office National des Aveugles (ONA) et le Blindenzorg Licht en Liefde (BLL).

Il faut savoir qu'une personne aveugle ou malvoyante peut sans problème majeur, si le site est adapté aux critères¹ très stricts du W3C², accéder au Net et surtout naviguer à l'aide d'un matériel spécifique. Ce matériel diffère selon la nature du problème visuel.

Puisque, par définition, les aveugles sont les déficients visuels qui éprouvent le plus de difficultés à naviguer sur Internet, nous ne nous attarderons dans cet article qu'aux problèmes qui se posent à eux. Il va sans dire que si un site est compréhensible pour les personnes aveugles, il le sera aussi pour les autres catégories de déficients visuels, à condition que tous les critères aient été scrupuleusement respectés.

Quelques définitions

Personnes déficientes visuelles

Une personne déficiente visuelle est une personne qui ne possède plus ou pas toutes ses facultés visuelles. On regroupe donc dans cette catégorie toutes les personnes qui ont des problèmes visuels : aveugles, malvoyants, daltoniens...

Matériel utilisé

Les aveugles utilisent un synthétiseur vocal (par exemple : Jaws, le plus couramment utilisé) ou une barrette braille pour naviguer. Ce synthétiseur "lit" les pages du site consulté en commençant par les liens, puis par le contenu du texte si l'internaute le demande au synthétiseur. Pour ce faire, le visiteur utilise des commandes internationales comprises par tous les types de synthétiseurs.

Le synthétiseur lit donc en premier lieu tous les liens présents sur la page courante afin de donner un aperçu des données. Les liens doivent dès lors être pertinents et compréhensibles hors contexte.

Blindlabel

Blindlabel est le label de qualité pour les sites accessibles aux personnes déficientes visuelles. Ce label s'appelle officiellement le *blindsurfer* et est octroyé, après de minutieux contrôles de qualité et de respect des critères définis, par l'Office National des Aveugles (pour les sites francophones) et le Blindenzorg Licht en Liefde (pour les sites néerlandophones).

Critères pour l'obtention du Blindlabel

Trois catégories de critères ont été définies en fonction du niveau d'exigence : obligatoires, conseillés et suggérés. Les éléments relevant des directives obligatoires et conseillées sont testés par l'ONA ou le BLL. Tandis que les critères suggérés ne le sont pas, vu leur caractère non contraignant. Dans cet article, nous ne traiterons que des adaptations obligatoires (critères de niveau 1) à l'octroi du *blindlabel*.

Des exemples concrets issus du site de l'ABD illustreront les différents critères.

1^{er} critère : les éléments non textuels

Afin d'honorer ce premier critère, il faut :

- Fournir une description alternative au moyen d'un attribut HTML de type "alt" pour tout élément non textuel : graphique, image décorative, popup,... Cet attribut "alt" doit fournir un texte explicatif pour chaque élément non significatif pour une personne qui n'a aucune notion du contexte général du site.
- Fournir une description alternative pour des graphiques complexes ou encore des images contenant du texte qui devrait être compréhensible par tous.
- Pour les popup, prévoir un lien pour fermer la fenêtre. De plus, ne pas oublier de joindre au lien qui ouvre le popup, un attribut "alt" qui indique l'ouverture d'une autre fenêtre³.

Exemples :

- Image décorative ne contenant pas de texte significatif : ajouter dans le code de l'image `alt=""` ou `alt="image représentant..."`. Dans l'exemple ci-dessous, il faudrait ajouter un "alt" à l'image, par exemple `alt="image d'une enveloppe"`. Le `alt=""` est communément appelé "alt vide" et est le plus souvent utilisé pour les images qui servent à la mise en page.



- Image décorative contenant du texte : ajouter dans le code de l'image la précision `alt="texte qui se trouve sur l'image"`. Dans l'exemple ci-dessous, il faudrait ajouter un "alt" à l'image du type `alt="ABD - BVD"` ou pour être encore plus clair : `alt="Logo de l'ABD - BVD"`.



- Graphiques complexes (sous forme d'image ou non) ou image contenant une grande quantité de texte : créer un lien vers une version textuelle lisible par les synthétiseurs vocaux. Attention, dans ce cas, il ne faut pas non plus oublier d'ajouter un bouton "fermer la fenêtre" à l'instar de ce qui existe dans les popup.

2^e critère : les hyperliens

Comme expliqué précédemment, le synthétiseur vocal des aveugles lit les pages Internet en commençant par les liens afin de donner un aperçu des données et en abordant ensuite, selon la demande, le contenu du site.

- La règle d'or veut que chaque hyperlien doit être compréhensible en dehors du contexte de la page du site. En effet, des liens du type "Plus d'infos" ou "Cliquez ici" ne renseignent absolument pas les aveugles sur l'information accessible via ce lien. De plus, le lien doit contenir une information qui prévient le visiteur de l'ouverture d'un autre site, d'un document,...dans une autre fenêtre.
- Au cas où cette règle d'or ne pourrait être respectée, l'hyperlien doit être accompagné d'une description plus détaillée à l'aide d'un attribut "alt".

Exemples :

- Liens vers un autre site :
Sur base de l'explication ci-dessus, la page des liens utiles du site de l'ABD sera donc lue de la façon suivante :
<http://www.stis.fgov.be/Fsist.htm>,
<http://www.stis.fgov.be/fdwti.htm>,
Koninklijke Bibliotheek Albert I/Bibliothèque Royale Albert I... . En effet, seuls les liens seront lus par le synthétiseur.

ABD
BVD

Association Belge de Documentation
Belgische Vereniging voor Documentatie

Liens / Links

ABD-BVD
Accueil
Objets et activités
Affiliation
Statuts
Conseil d'administration
Réunions du CA

Activités
Réunions mensuelles
Inforum
Prix ABD
Cours Internet
Formation
Certification

Publications
ABD-Info
Cahiers de la documentation
Dossiers
Monographies

Coopération
EBLIDA
ECIA
SIST
VVBAD

Groupes de travail
Formation continue
Droits d'auteurs
Inforum
Internet
Certification
Prix ABD

Services
Emploi
Liens utiles
Consultance
Liste de discussion

- Nouvelle publication (décembre 1999) en anglais éditée par le Service d'information scientifique et technique (SIST) : **L'industrie des services d'information électroniques en Belgique 1997-1999** (Offre, demande, environnement professionnel, questions financières Forces, faiblesses et futurs développements)
url : <http://www.stis.fgov.be/Fsist.htm>
- Nieuwe Engelstalige publicatie (december 1999) uitgegeven bij de Dienst voor Wetenschappelijke en Technische Informatie (DWTI) : **De Industrie van de Electronische Informatiediensten in België 1997-1999** (Aanbod - vraag - business klimaat - financiering sterkte, zwakte en toekomstige ontwikkelingen)
url : <http://www.stis.fgov.be/fdwti.htm>
- Koninklijke Bibliotheek Albert I / Bibliothèque Royale Albert I.
- La section **INFODOC** de l'**Université Libre de Bruxelles** a établi une **liste de sites** consacrés à la documentation, aux bibliothèques, aux associations de bibliothécaires-documentalistes, aux journaux spécialisés, etc.
- De afdeling **INFODOC** van de **Université libre de Bruxelles** stelt een **WWW lijst** ter beschikking in verband met documentatie, bibliotheken, verenigingen van bibliothecarissen-documentalisten, de dito vakpers, enz.
- VVBAD** Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezenen
- FID** The International Federation for Information and Documentation
- ADBS**: Association des professionnels de l'information et de la documentation (Paris)
- ASLIB**: Association for Information Management (London)
- BUBL** Information Service
- EDUDOC** (Le **groupe formation des utilisateurs** a maintenant son site)

Supposons que ces liens s'ouvrent dans une nouvelle fenêtre (ce qui devrait être le cas afin que le visiteur ne perde pas le site sur lequel il naviguait), il faudrait soit :

- Donner un nom plus clair aux liens : **Site de la Bibliothèque Royale Albert 1^{er}**.
- Joindre une image pixel de la couleur du fond de la page ou de l'endroit où l'image sera placée (invisible pour les personnes

voyantes) à laquelle on lie un attribut "alt" du type : **Site de...** (Nouvelle fenêtre).

- Liens qui ouvrent un document :
À l'instar des liens vers d'autres sites, en plus du titre du lien qui doit être sans ambiguïté il faut préciser dans le lien le type de document (pdf, .doc, .xls...) et joindre une image pixel avec un attribut "alt" qui précise que ce document s'ouvre dans une autre fenêtre.
- Liens dénués de sens :

ABD-BVD
Accueil
Objets et activités
Affiliation
Statuts
Conseil d'administration
Réunions du CA

Activités
Réunions mensuelles
Inforum
Prix ABD
Cours Internet
Formation
Certification

Publications
ABD-Info
Cahiers de la documentation
Dossiers
Monographies

Coopération
EBLIDA
ECIA
SIST
VVBAD

Groupes de travail
Formation continue
Droits d'auteurs
Inforum
Internet
Certification
Prix ABD

Services
Emploi
Liens utiles
Consultance
Liste de discussion

Édito

Après la traditionnelle pause des mois de juillet et d'août, notre association reprend l'organisation de ses activités habituelles. En particulier, nous vous invitons à suivre sur notre site, et via notre liste de discussion, le calendrier de nos réunions mensuelles.

A noter, tout particulièrement notre rendez-vous de décembre. Dans le cadre de "Anvers, capitale mondiale du livre 2004", l'ABD organisera ce 2 décembre, dans la métropole, une journée consacrée à la conservation et à la préservation des documents. La matinée sera consacrée à une série d'exposés par des experts belges et étrangers, l'après-midi à la visite guidée du magnifique musée Moritus Plantin.

En 2005, notre association décrètera de nouveau son prix ABD à un travail de fin d'année inédit. L'appel à candidature sera prochainement publié sur ce site. Toutes les écoles dispensant un enseignement dans le domaine de la gestion de l'information recevront une information complète à ce propos.



Prochaine réunion :

21 Janvier 2005

Les attracteurs informationnels, balade au pays de l'information

par **Alain Tihon**

[Plus d'info](#)

Nouveau :

- Sortie (01/2004) de : **Dossiers ABD-BVD #4 : MORAY, Valérie, Inventaire de la correspondance extraite de la bibliothèque personnelle de Marcel Thiry : Fonds Thiry, salle Ulysse Capitaine, ABD-BVD, Bruxelles/Brussel, 2003, 304 p. + ill. ISBN 2-9600224-3-2 - Prix/Prijs : 20 EUR. [Plus d'info]**

Sur cette page, le synthétiseur lira à trois reprises "Plus d'info". Ce titre est extrême-

ment ambigu car il renvoie vers des informations totalement différentes. Les liens doi-

vent donc être univoques, surtout sur la même page. Dans cet exemple, il faudrait donc :

- *Plus d'info sur l'appel aux candidats pour le prix de l'ABD 2004.*
- *Plus d'info sur la prochaine réunion "Les attracteurs informationnels..."*

3^e critère : la navigation

- La navigation doit être possible via les raccourcis clavier⁴. En effet, l'utilisation de la souris est inconcevable pour les personnes déficientes visuelles car elles ne peuvent contrôler le pointeur.
- L'utilisation de l'attribut "on-change" est interdite car il associe un choix à une action sans validation préalable à l'aide d'un OK. Les possibilités de choix sont donc restreintes avec l'utilisation des touches clavier. Par exemple, un menu déroulant conçu à l'aide de cet attribut est inutilisable via les touches du clavier car seule la première option est possible.

4^e critère : les frames

- La règle d'or est d'éviter l'utilisation de frames.
- Utiliser des titres significatifs pour chaque frame. Les titres doivent être dans la même langue que la langue de la page. Si le site est multilingue, les noms des frames différeront donc d'une version à l'autre du site.
- Il faut éviter l'emploi de plus de deux niveaux de frames.

5^e critère : les alternatives pour les objets de programmation (Applets, Javascript, Flash...)

- Les objets de programmation n'étant pas accessibles à l'aide d'un synthétiseur vocal, il faudrait fournir une alternative textuelle à ces objets ou une description détaillée à l'aide d'un hyperlien ou de l'attribut "alt".
- Tout contenu dynamique doit être couplé à une alternative textuelle.
- Si une image bouge ou clignote, il faut prévoir un bouton d'arrêt.

6^e critère : les tableaux

- Les tableaux doivent être facilement lisibles par le synthétiseur.
- Ils doivent être lisibles de manière linéaire (compréhensibles ligne par ligne). Il faut donc

clairement définir les en-têtes de lignes et de colonnes.

- Il faut éviter des tableaux pour la mise en page ainsi que des tableaux trop complexes avec cellules imbriquées ou vides.
- Si le tableau est trop grand ou trop complexe, il faut prévoir un lien vers une page alternative qui comprendrait le texte du tableau. Dans ce cas, ne pas oublier d'ajouter dans celle-ci, un bouton "fermer la fenêtre".

7^e critère : les éléments multimédia

- Un texte descriptif des images ainsi que des sons pour les séquences vidéo doivent être fournis.
- Pour tout fond sonore, on doit prévoir un moyen de l'interrompre.

8^e critère : la mise en page

- Les changements de luminosité sont à éviter.
- L'utilisation de CSS (feuille de style qui permet d'attribuer une mise en forme identique à certains éléments d'un site) n'est pas recommandée car les personnes malvoyantes doivent pouvoir modifier la taille des caractères du site ainsi que désactiver les couleurs du fond, du texte... La fonction zoom doit rester disponible. Les couleurs ne doivent donc pas être utilisées pour la transmission d'information.

9^e critère : les formulaires

- Les formulaires doivent être lisibles et utilisables à l'aide de la touche de tabulation du clavier. L'ordre de tabulation doit donc être logique.
- Avant l'envoi définitif du formulaire, une page récapitulative des données encodées est à prévoir. Ce résumé doit être lisible par le synthétiseur et doit contenir un bouton "Envoi", mais aussi une possibilité d'annuler cet envoi.
- Si le formulaire est trop complexe, une alternative textuelle le remplace. La personne malvoyante pourrait l'envoyer par mail ou par fax.

10^e critère : les changements de langue

- La mention de la langue de la page est ajoutée dans la balise html de chaque page. Cette mention permet au synthétiseur de prononcer la page dans la langue affichée. En effet, imaginez-vous un synthétiseur qui lit un site français comme s'il lisait de l'anglais.

NOTES

- ¹ Voir point "Critères pour l'obtention du Blindlabel"
- ² World Wide Web Consortium : <<http://www.w3c.org>> (consulté le 13/05/2005).
- ³ Voir 2^e critère sur les hyperliens.
- ⁴ La liste des raccourcis clavier est disponible à l'adresse suivante : <<http://www.blindsurfer.be/bsi013F.htm>> (consulté le 13/05/2005).
- ⁵ Voir 8^e critère concernant la mise en page.
- ⁶ Plus d'information sur Lynx : <<http://lynx.browser.org/>> (consulté le 13/05/2005).

Open Linking et OpenURL

Philippe MOTTET

Documentaliste, Université de Liège - Bibliothèque des Sciences

- Les notions d'Open Linking, d'OpenURL, de sensibilité au contexte ou de copie appropriée sont largement répandues désormais dans le monde de l'information scientifique, même si on ne sait pas toujours précisément ce qui se cache sous cette terminologie un peu mystérieuse. Un système d'Open Linking permet, sur Internet et dans un cadre documentaire, de relier entre elles toutes les informations relatives à un sujet particulier grâce à des adresses URL/URI qui portent le nom d'OpenURL. Ces liens OpenURL sont créés dynamiquement à la suite de recherches bibliographiques et permettent de rebondir vers d'autres ressources électroniques proposant des informations complémentaires liées à la référence de départ et dont l'accès est autorisé pour l'utilisateur. La norme ANSI/NISO Z39.88 définit la syntaxe des liens OpenURL ainsi que les métadonnées, identifiants et protocoles d'échange de communication qui peuvent y être incorporés.
- De concepten Open Linking, OpenURL, contextgevoeligheid of "appropriate copy" zijn veelgebruikt in de wereld van de wetenschappelijke informatie, zelfs als men niet altijd juist weet wat er met deze mysterieuze terminologie bedoeld wordt. Een systeem van Open Linking laat toe om alle informatie over een bepaald onderwerp onderling in verbinding te brengen, op internet of in een documentair kader, dankzij de URL/URI adressen die de naam OpenURL dragen. Deze OpenURL links worden op dynamische wijze gecreëerd naar aanleiding van bibliografische zoekacties en laten toe van andere elektronische bronnen te ontdekken, die aanvullende informatie bieden in verband met de oorspronkelijke referentie en waar de gebruiker toegang toe heeft. De standaard ANSI/NISO Z39.88 definieert zowel de grammatica van OpenURL links als de metadata, identificatoren en protocols voor het uitwisselen van communicatie die erin verwerkt kunnen zijn.

Savez-vous ce qu'est un URI ? Un canton de Suisse, bien sûr, mais pas uniquement. À moins d'être très au fait des débuts d'Internet, il n'est pas étonnant que vous ne le sachiez pas : un URI n'existe pas, c'est une idée.

Au début des années 1990, Tim Berners-Lee, chercheur au CERN à Lausanne (canton de Vaud), invente les pages HTML et les liens hypertextes qui permettent par un simple clic de souris de naviguer sur Internet et de passer d'une page Web à une autre. Dans l'esprit de Berners-Lee, un lien hypertexte doit identifier de façon précise et permanente la ressource électronique que l'on veut faire afficher. Il lui donne le nom de URI (Uniform Resource Identifier).

Ces URI n'ont cependant jamais été utilisés car ils se seraient très vite heurtés à un obstacle de taille : comment, en se limitant à la description d'un document électronique, différencier sur le Web des ressources offrant le même contenu (les dizaines de sites proposant la biographie de Winston Churchill, le texte du *Malade imaginaire* de Molière ou la recette de la poule au pot) ? Dans la pratique, ce sont les URL (Uniform Resource Locator), un sous-ensemble des URI, qui se sont généralisées. Une URL n'identifie pas la ressource électronique, elle la localise, quelque part sur Internet. Les formes que peuvent prendre les URL nous sont familières, elles ressemblent à ceci :

<http://www.ulg.ac.be/libnet/basedo.htm>
<ftp://ftp.ulg.ac.be/local/docs/>
<mailto:john.doe@example.org>

Les URL ont l'avantage d'être toutes différentes, mais elles ont également un inconvénient majeur : leur instabilité dans la forme et dans le temps. C'est pour remédier à ce problème que les concepteurs du premier système d'Open Linking ont imaginé les OpenURL qui combinent les avantages des URI et des URL.

À la fin des années 1990, Herbert Van de Sompel et son équipe de l'Université de Gand, ainsi qu'Oren Beit-Arie de la société Ex-Libris, se désolent du manque d'interaction entre les références bibliographiques obtenues dans les bases de données qu'ils interrogent et les informations complémentaires qu'ils peuvent légitimement revendiquer auprès des sites d'éditeurs ou d'agrégeurs chez qui ils souscrivent leurs abonnements. Les adresses URL qu'ils activent ne connaissent pas leur environnement professionnel et les conduisent généralement vers une impasse, celle d'un refus de délivrer une information à laquelle ils ont pourtant droit.

Ils imaginent alors un système qui tienne compte des droits et des autorisations de ceux qui l'utilisent et qui ne leur renvoie que des réponses liées à ces autorisations. C'est la première manifestation de l'Open Linking : Van de Sompel donne à son système le nom de SFX (un acronyme pour Special Effects) et en décrit le fonctionnement dans plusieurs publications¹ où l'on voit apparaître notamment les notions d'OpenURL, de sensibilité au contexte et de copie appropriée, dont les caractéristiques ont été récemment définies dans la norme ANSI/NISO Z39.88².

En février 2000, la société Ex-Libris acquiert les droits du système imaginé par Van de Sompel et ses collègues et le commercialise sous le nom de SFX. D'autres fournisseurs, dont les principaux seront cités plus loin, apparaissent sur le marché et proposent des solutions similaires adoptant le standard OpenURL³. Ces modules d'Open Linking peuvent être indépendants des Systèmes Intégrés de Gestion de Bibliothèque (SIGB) proposés par certains de ces fournisseurs ou y être étroitement associés.

À l'origine, et même si rien n'empêche de l'étendre à tous les types d'informations que l'on rencontre habituellement sur Internet, la fonction de l'Open Linking était pour ses concepteurs essentiellement liée à la possibilité d'accéder directement et sans obstacle au texte numérisé d'un article scientifique. La généralisation des journaux électroniques, avec ou sans équivalent imprimé, et leurs différents modes d'accès rendent aujourd'hui pratiquement indispensable le recours à l'Open Linking.

Les adresses URL traditionnelles

La technologie qui sert de base à l'utilisation d'Internet est donc celle des liens hypertextes qui permettent la navigation sur le Web et le passage d'une information vers une autre. Dans le domaine qui nous intéresse, celui de l'information documentaire, il est facile de créer un lien entre une ressource électronique et une autre : il suffit de connaître l'adresse URL de la ressource vers laquelle on veut se diriger (la cible) et de l'associer à la référence obtenue dans une base de données bibliographiques (la source). Ainsi, à partir d'une référence à un article scientifique obtenue dans une base de données bibliographiques, un utilisateur a généralement la possibilité de se diriger vers le texte intégral de cet article qui est proposé sur le site de l'éditeur du journal en question. Sans toujours pouvoir y accéder même s'il y a droit. Sous cette forme en effet, les relations source-cible ont des inconvénients majeurs :

- Ces liens ne décrivent pas le contenu du document de départ, du moins pas selon des règles établies : ils ont été définis de manière arbitraire par le fournisseur de la cible et le producteur de la source s'est contenté d'incorporer ces liens aux références qu'il propose à ses utilisateurs. Il n'est donc pas possible d'extraire des éléments de cette adresse URL et de s'en servir pour des recherches complémentaires.
- Ces liens sont statiques : une fois insérés dans une page HTML, ils renvoient à une

adresse qui peut rapidement devenir obsolète et par conséquent inutilisable. L'actualisation de ces adresses ne peut être effectuée que par le concepteur de la page en question, ce qui ne laisse bien sûr aucune latitude à celui qui la consulte.

- Ces liens sont contrôlés par le fournisseur, qui peut être un éditeur, un producteur de bases de données ou un agrégateur de contenu, c'est-à-dire un fournisseur intermédiaire proposant simultanément les accès aux journaux de plusieurs éditeurs. Souvent, les liens renvoyant vers le texte intégral des journaux scientifiques se limitent à une seule adresse, même si les articles sont de plus en plus fréquemment accessibles via différentes sources. C'est par opposition à ces liens fermés (closed links) que Van de Sompel a choisi d'intituler son système l'Open Linking.
- Les fournisseurs limitent généralement les informations disponibles à partir de leur site à quelques aspects particuliers : table des matières des journaux, résumés, texte intégral des articles, pay-per-view. Les renseignements concernant les collections présentes dans une institution, les modalités de prêt interbibliothèques, des informations complémentaires concernant un auteur ou un sujet n'y sont pas mentionnées.
- Ces liens ne sont pas sensibles au contexte de l'utilisateur. Ils ne prennent pas en compte les droits et les autorisations des chercheurs qui consultent ces sites. En d'autres termes, le lien qu'active un utilisateur à la suite de sa recherche ne renvoie pas forcément vers le fournisseur de son institution.

L'Open Linking

À l'origine donc, les concepteurs de l'Open Linking à l'Université de Gand avaient pour principal objectif de rendre sensibles au contexte les informations concernant l'accès au texte intégral des articles scientifiques. Cet objectif introduit une notion inconnue quand on fait référence aux journaux imprimés mais dont la pratique est déjà largement répandue quand il s'agit de leur version électronique : celle de l'article en tant qu'unité en soi. Dans l'esprit des documentalistes (et des bons chercheurs), une référence bibliographique doit immanquablement reprendre le titre d'un journal, son année de publication, son numéro de volume, son numéro de fascicule et sa pagination. C'est de cette manière qu'un article est mentionné dans une bibliographie pour qu'il soit aisément identifiable, avec

d'autres informations comme le nom de l'auteur et le titre de l'article.

On commence à rencontrer sur Internet des éditeurs qui n'attendent plus d'avoir une série d'articles qui formeront un fascicule pour les publier. Dès qu'un article a été accepté pour publication, il est tout à fait loisible à l'éditeur de le proposer sur son site indépendamment de son appartenance à un fascicule ou à un volume, même si par la suite il intégrera cette hiérarchie traditionnelle. L'article devient un "objet numérique" autonome, une unité d'accès électronique.

Si, dans la syntaxe de l'OpenURL que nous détaillerons plus loin, l'ensemble des informations concernant le titre d'un journal, ses numéros de volume et de fascicule et sa pagination intervient toujours, il est aussi possible d'y limiter les indications à un seul identifiant qui renverra de façon permanente et univoque à un article bien précis, quel que soit l'endroit où il se situe dans une publication scientifique. Ces identifiants peuvent être un DOI, un PMID, un OAI, un SICI, ... : tous ces éléments seront discutés plus loin, ils n'ont été cités ici que pour préciser le but et la fonction recherchés par Van de Sompel et ses collègues dans leur élaboration du système d'Open Linking.

Les composantes de l'Open Linking

Le principe de l'Open Linking est simple. Son fonctionnement un peu moins. Il s'agit, pour un

chercheur qui vient de trouver une référence dans une base de données bibliographiques, de rebondir en une seule opération vers d'autres informations liées à cette référence sans devoir recommencer sa recherche dans d'autres bases de données. Ces informations peuvent être très variées et c'est le chercheur lui-même qui les choisira : texte intégral de l'article dont il a trouvé la référence, localisation dans son institution du périodique mentionné, accès à un module de prêt interbibliothèques, bibliographie complète de l'auteur de la référence, articles traitant du même sujet, informations complémentaires dans un moteur de recherche, etc.

L'Open Linking est donc peut-être le chaînon manquant de l'information scientifique électronique. Il permet de relier automatiquement et dynamiquement tous les renseignements que l'on peut trouver dans l'ensemble des ressources électroniques disponibles et qui jusqu'à présent nécessitaient autant de recherches différentes qu'il existait de ces ressources. Pour arriver à cela, le système établit une relation entre une ressource électronique de départ et une série d'autres ressources qui se trouvent à l'arrivée. Il est constitué des composantes suivantes :

- le serveur de résolution
- les sources
- les cibles
- les services
- la base de connaissance

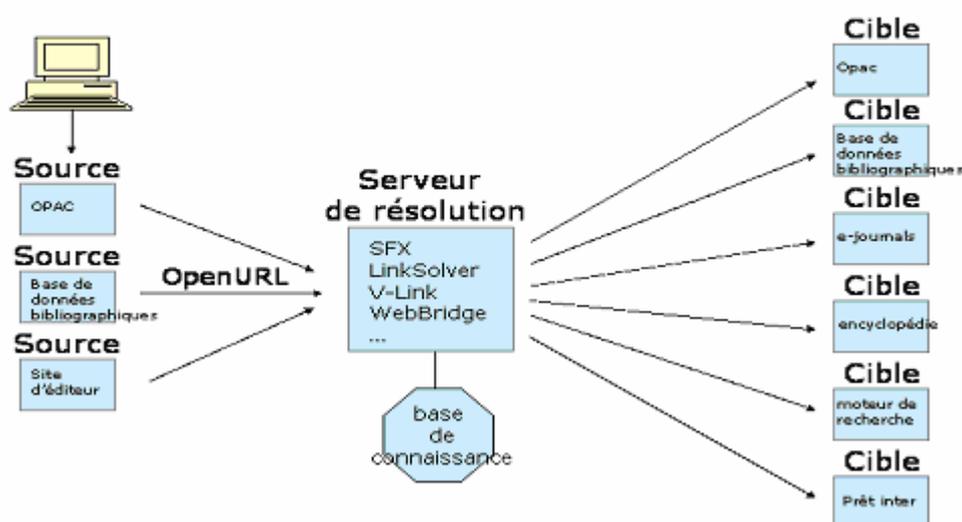


Schéma de l'Open Linking

Le serveur de résolution (link resolver)

C'est le système qui gère le flux des informations entrantes et sortantes. Il reçoit les requêtes venant des sources, les analyse et les transforme en suivant les informations contenues dans sa base de connaissance, prenant en compte notamment les droits et les autorisations de l'utilisateur, puis les redirige vers les cibles adéquates. Une nouvelle fenêtre apparaît, proposant les services disponibles répondant à la requête. L'utilisateur n'a plus qu'à choisir parmi ces services celui qui l'intéresse pour obtenir les compléments d'information souhaités.

Les sources

Ce sont les bases de données que l'utilisateur interroge, généralement des catalogues de bibliothèques (OPAC) ou des bases de données bibliographiques, ce que les anglo-saxons appellent Abstracting & Indexing Databases (Web of Knowledge, Current Contents, Inspec, GeoRef, SciFinder, Medline, PsycInfo, MLA, ...). A partir des résultats obtenus dans une de ces bases de données, le chercheur voit apparaître, à côté de chacune des références qui s'affichent, un bouton OpenURL qui lui permet de prolonger sa recherche vers d'autres ressources électroniques, les cibles, sous le filtre du serveur de résolution. Pour que la liaison puisse s'effectuer entre ces ressources électroniques, il est essentiel que les sources soient compatibles avec la norme OpenURL.

Les cibles

Ce sont les bases de données qui reçoivent les requêtes du serveur de résolution. Il peut s'agir de n'importe quelle ressource électronique : OPAC, bases de données bibliographiques, sites d'éditeurs ou de fournisseurs de revues électroniques, librairies électroniques, services de prêt

interbibliothèques, moteurs de recherche, bases de données numérisées locales, ...

Toutes les ressources électroniques peuvent à la fois être sources et cibles, à condition d'être en accès libre ou souscrites par l'institution utilisatrice d'un système d'Open Linking. Seules les sources doivent être compatibles avec la norme OpenURL. Mais l'efficacité d'une cible et la pertinence de ses réponses dépendent largement de sa capacité à analyser les métadonnées qui lui sont envoyées. C'est le client qui définit lui-même les sources et cibles qui seront proposées à ses utilisateurs.

Les services

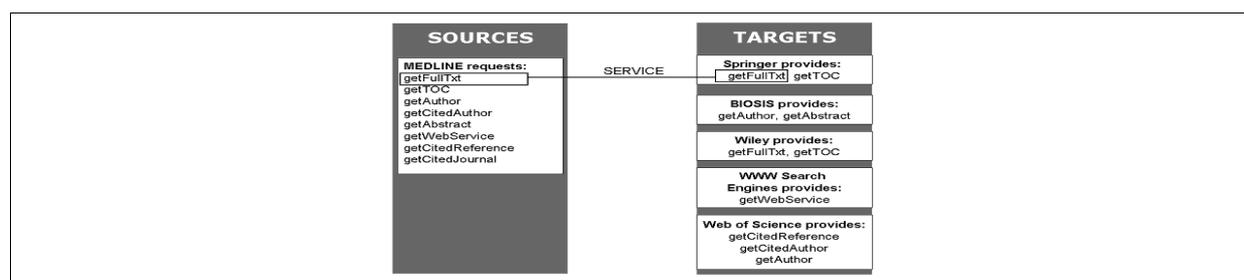
Ce sont les catégories d'information disponibles dans les cibles. Elles peuvent être de tous types :

- la table des matières d'un périodique, le résumé ou le texte intégral des articles;
- des informations sur un auteur et ses publications;
- la localisation d'un ouvrage ou d'un périodique dans une bibliothèque;
- les possibilités de prêt interbibliothèques;
- la disponibilité d'un livre chez un libraire électronique;
- des informations complémentaires dans un moteur de recherche.

C'est l'institution utilisatrice du système d'Open Linking qui définit elle-même les services qui seront proposés à l'utilisateur.

La base de connaissance

C'est une base de données qui contient l'ensemble des informations concernant les sources, les cibles et les services. Toutes ces informations sont regroupées dans une table-sources, une table-cibles et une table-services. C'est dans la base de connaissance que se fait la liaison entre ces tables.



Exemple de connexion entre la table-sources et la table-cibles via la table-services
(source : V.2.0. SFX user guide, part 1, p.9).

La base de connaissance renferme également la syntaxe des liens des différentes bases de données reconnues par le système d'Open Linking en fonction de l'interface par laquelle elles sont interrogées. Par exemple, une base de données comme Inspec peut être hébergée par plusieurs fournisseurs d'information (WebSpirs, Web of Knowledge, ...). La syntaxe est différente selon l'interface utilisée et le fournisseur d'Open Lin-

king doit donc posséder dans sa base de connaissance les différents types de syntaxe.

Voici l'exemple de la syntaxe du lien (pour une recherche sur un nom d'auteur) pour la base de données Econlit interrogée par Webspirs 4.3. Pour la même base de données, la syntaxe sera différente si elle est hébergée par un autre fournisseur :

Identifiant	1
Resource name	Econlit
Description	How to link to an author
Information provider	Silverplatter
Information system	Webspirs 4.3
Linktosyntax	<code>http://{\$serveur}{\$port}/?sp.username={\$login}&sp.password={\$pass}&sp.dbid.p=S(ECON)&sp.form.first.p=inboundlink.htm&sp.search.term.p=%22{\$searchauLhFst}%22%20in%20au</code>

(source : Pauwels, B. and Poelaert, M. : *Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (BICfB), ASBL – Projet Informatique : 2ème Phase- Open Linking, Rapport Final, 21/04/2004*)

Enfin, la base de connaissance contient les informations concernant les accès autorisés pour l'institution : journaux disponibles en full-text, années précises de consultation,... C'est à ce niveau-ci qu'interviennent les notions de sensibilité au contexte et de copie appropriée.

Les adresses OpenURL provenant des sources sont vérifiées et validées en fonction des conditions d'accès aux documents avant d'être redirigées vers les cibles. Ces vérifications se font au niveau des tables des cibles et des services.

Exemple : une demande d'information complémentaire (le texte intégral de l'article) est envoyée pour la référence suivante :

Children's fright reactions to television and films

Joanne Cantor

Poetics, 23(1995)1/2 pp.75-89

Le lien OpenURL ressemblera à ceci :

`http://resolver.ukoln.ac.uk/openresolver/?sid=ukoln:&genre=article&atitle=Children's%20fright%20reactions%20to%20television%20and%20films%20content&title=Poetics&issn=0304-422X&volume=23&page=75&page=89&artnum=1/2&date=1995&aulast=Cantor&aufirst=Joanne`

A partir de cette adresse, la vérification se fera :

- dans la table-services : sur l'existence du service full-text pour le journal *Poetics*
- dans la table-cibles : sur le titre ou l'ISSN du journal, pour vérifier qu'il fait bien partie des titres disponibles chez le fournisseur ; sur l'année de publication, pour vérifier qu'elle est bien dans la tranche autorisée ; éventuellement sur le numéro du volume et du fascicule, pour en vérifier l'exactitude

Exemple de lien OpenURL créé à partir d'une référence bibliographique

Chaque système d'Open Linking propose une base de connaissance par défaut et donne la liste des sources et des cibles qui la composent. Les informations qu'elle contient sont dites «globales» et mises à jour régulièrement. De la richesse de cette base dépend bien entendu la qualité du système. Au moment de l'implantation d'un système dans une nouvelle institution, il faut

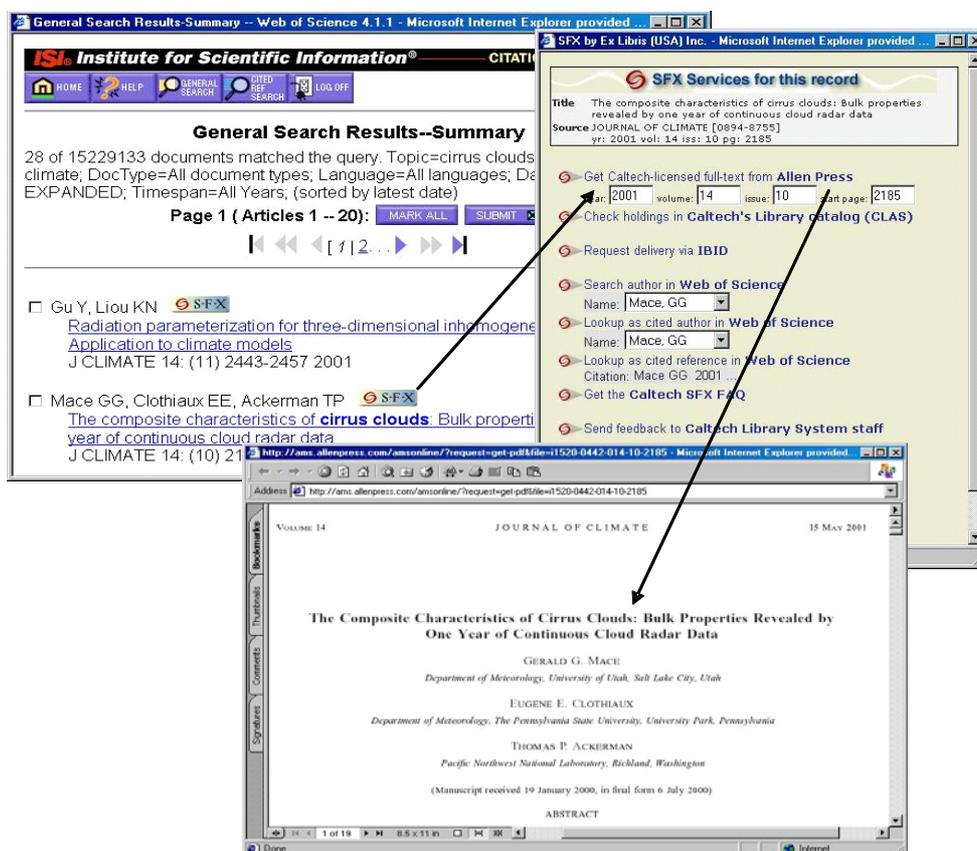
paramétrer les sources et les cibles qui seront ajoutées à la base de connaissance du fournisseur, de même qu'il faut paramétrer l'ensemble des informations "locales" : informations d'authentification, de serveur, de proxy, de licences d'abonnements,... pour que seules les sources et cibles autorisées ou choisies soient activées.

La circulation des informations dans un système d'Open Linking

1. Un utilisateur interroge une base de données et obtient une série de références à côté desquelles apparaît un bouton OpenURL.
2. Quand l'utilisateur clique sur un de ces boutons, une adresse OpenURL contenant les métadonnées et/ou les identifiants correspondant à la référence est créée dynamiquement et envoyée au serveur de résolution.
3. Le serveur de résolution extrait les métadonnées et les identifiants, les compare avec les éléments de sa base de connaissance et transforme le lien OpenURL pour qu'il soit compris par chacune des cibles potentielles. Ainsi, il peut limiter le lien OpenURL au seul ISBN pour la requête qu'il va envoyer chez le

libraire en ligne Amazon, ou au seul DOI si le fournisseur d'articles en texte intégral reconnaît cet identifiant. L'ensemble des métadonnées décrivant le document sera par contre nécessaire si la cible est un moteur de recherche du type Google ou si le fournisseur ne reconnaît pas les DOI. Le serveur de résolution analyse également les droits d'accès de l'utilisateur à ce document.

4. Un nouvel écran propose les cibles offrant une réponse à la requête qui leur a été envoyée. Idéalement, les cibles qui n'ont pas de réponse à offrir n'apparaissent pas sur cet écran, ou du moins ne peuvent être activées. L'Open Linking est donc sensible au contexte de l'utilisateur. Il prend également en compte la notion de copie appropriée, spécifique au texte intégral des articles : parmi les fournisseurs de ces articles, ne seront proposés que ceux qui donnent l'accès à leur ressource.



Passage d'une référence bibliographique vers le texte numérisé d'un article à partir du Web of Science et du système d'Open Linking SFX

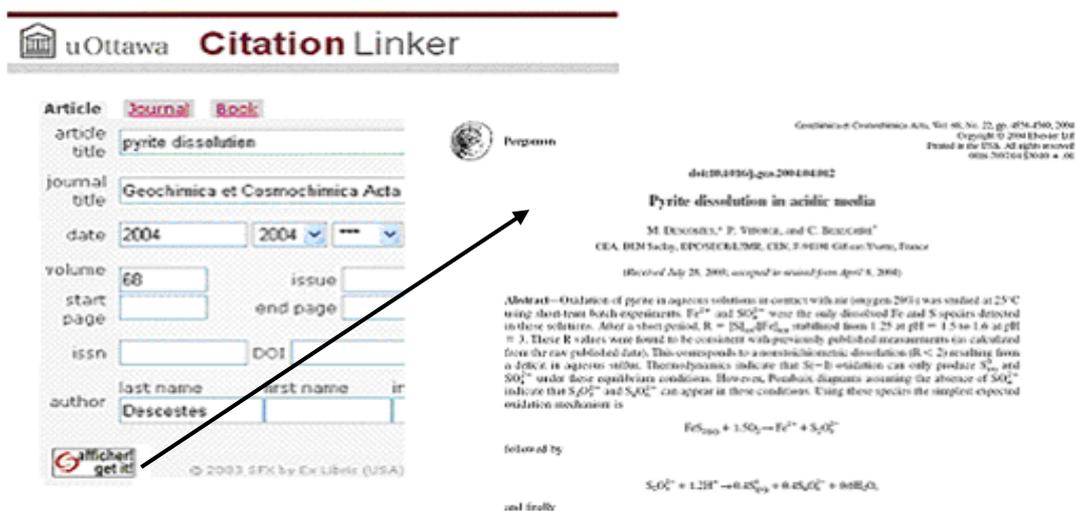
Recherche par citation

Le passage obligatoire par une source pour bénéficier des avantages de l'Open Linking peut cependant être inutile et contraignant, quand le chercheur dispose déjà de la référence de l'article scientifique dont il veut vérifier l'accès en

ligne. Certains systèmes d'Open Linking (SFX, LinkSource, ...) proposent un outil supplémentaire permettant, au moyen d'un simple formulaire, d'introduire certains champs de cette référence sans devoir passer par une source et d'obtenir directement l'information concernant son accessibilité en ligne. Cela évite l'interrogation

fastidieuse et aléatoire d'une base de données dont la seule utilité dans ce cas serait d'afficher une référence dont on connaît déjà tous les détails.

Voici un exemple de cette option chez SFX qui lui a donné le nom de Citation Linker :



Recherche par citation sur le site de l'Université d'Ottawa (système Citation Linker de SFX)

OpenURL, métadonnées et identifiants

La norme Z39.88-2004 définit la syntaxe du lien OpenURL qui sera associé à une référence bibliographique. L'OpenURL se présente sous la forme d'une adresse URL accompagnée de métadonnées et/ou d'identifiants. C'est cette adresse URL qui sera envoyée au serveur de résolution pour obtenir des ressources ou des services complémentaires.

L'OpenURL est constituée de deux éléments :

- la BASEURL qui identifie le serveur de résolution de l'institution. Elle est identique dans tous les liens OpenURL. Il s'agit d'une adresse URL classique.
- la QUERY qui décrit au moyen de métadonnées et/ou d'identifiants une référence bibliographique précise. C'est ici que l'on retrouve la notion d'URI imaginée par Tim Berners-Lee.

OpenURL pour la référence :

Information gateways: collaboration on content

Rachel Heery
Online Information Review, 24(2000)1 p. 40-45

<http://resolver.ukoln.ac.uk/openresolver/?sid=ukoln:&genre=article&atitle=Information%20gateways:%20collaboration%20on%20content&title=Online%20Information%20Review&issn=1468-4527&volume=24&spage=40&epage=45&artnum=1&date=2000&aualast=Heery&aufirst=Rachel>

La BASEURL est ici <http://resolver.ukoln.ac.uk/openresolver>, dans ce cas le système OpenResolver proposé par UKOLN. Le reste de l'adresse est la QUERY qui détaille la référence bibliographique au moyen de métadonnées.

BASEURL et QUERY

L'adresse OpenURL qui part d'une source (link-from) est analysée par le serveur de résolution et transformée (link-to) pour être compréhensible par les cibles potentielles. La syntaxe de cette

adresse est donc différente en amont et en aval du serveur de résolution.

La qualité et la persistance des liens OpenURL dépend du respect des règles et des standards qu'ils intègrent. Les systèmes d'Open Linking suivent en général les règles de métadonnées établies par le Dublin Core, mais aussi toute une série d'identifiants que l'on rencontre de plus en plus couramment sur Internet et qui décrivent de façon univoque et permanente une entité électronique : ce sont notamment les DOI, les PMID, les OAI, SICI, mais aussi les ISSN et les ISBN utilisés depuis très longtemps.

Ce sont ces éléments qui, séparément ou associés entre eux, formeront la partie QUERY de l'adresse OpenURL. Comme un même article scientifique peut être accessible chez différents fournisseurs qui n'utilisent pas forcément les mêmes standards (DOI chez l'un, Dublin Core chez l'autre, ...), l'adresse OpenURL envoyée au serveur de résolution doit être la plus complète possible pour que celui-ci puisse l'interpréter et rediriger l'information vers l'ensemble des cibles adéquates.

Le détail des métadonnées, identifiants et protocoles dont la reconnaissance est exigée par la norme Z39.88-2004 est donné en annexe.

Principaux systèmes d'Open Linking

Les sociétés qui proposent des systèmes d'Open Linking sont nombreuses mais le manque d'informations précises de la part de certaines d'entre elles rend difficile la comparaison des uns et des autres. Chaque système fonctionne en gros selon les mêmes principes et offre plus ou moins les mêmes fonctionnalités, mais dans le choix d'un système, outre le prix, il importera de tenir compte de la richesse de la base de connaissance proposée et de la fréquence de son actualisation, du site d'hébergement du système, de la qualité de l'assistance technique, des formations et des aides à l'installation, de la possibilité d'obtenir des statistiques d'utilisation, ...

Les systèmes les plus souvent décrits dans les journaux spécialisés et dans les documents disponibles sur Internet sont les suivants :

Open Linking	Fournisseur	SIGB	Adresse Internet
1Cate	Openly	-	http://www.openly.com/1cate/
Article Linker	Serials Solutions	-	http://www.serialssolutions.com/articlelinker.asp
LinkFinderPlus	Endeavor	Voyager	http://www.endinfosys.com/prods/linkfinderplus.htm
LinkSolver	Ovid	-	http://www.linksolver.com/site/index.jsp
LinkSource	EBSCO	-	http://www.linkresolver.com/
OL ²	Fretwell Downing	OLIB7	http://www.fdisolutions.com/linking.html
OpenResolver	UKOLN	-	http://www.ukoln.ac.uk/
Resolver	Sirsi	Unicorn	http://www.sirsi.com/Solutions/Prodserv/Products/resolver.html
SFX	Ex-Libris	Aleph	http://www.exlibris-usa.com/sfx.htm
V-Link	GEAC	Vubis Smart	http://www.library.geac.com/page/vlink_LIB.html
WebBridge	Innovative	Millennium	http://www.iii.com/

Les sociétés qui commercialisent des SIGB proposent presque toujours un module d'Open Linking en complément de leur système. D'autres sociétés ont mis au point leur propre système qui n'est relié à aucun SIGB. Toutes affirment que leur système peut s'adapter à n'importe quel SIGB. Le plus gros fournisseur actuel reste SFX, et s'il préconise bien entendu l'achat commun de son SIGB Aleph et de SFX, il est intéressant de noter qu'en décembre 2003, 60% des acquéreurs de SFX n'utilisaient pas Aleph.

En termes de matériel, la plupart des systèmes d'Open Linking exigent un serveur UNIX et un operating system Linux ou Solaris, le système de gestion de base de données étant généralement Oracle. Le serveur peut être acheté au fournisseur ou loué par lui, mais il peut également être acquis séparément, ce qui nécessite alors une configuration particulière par le vendeur.

Selon les systèmes, le module d'Open Linking sera installé localement ou hébergé par le fournisseur. Mais certains vendeurs donnent le choix

de l'hébergement à l'acheteur. Le plus souvent, celui-ci préfère une installation locale qui lui donne un plus grand contrôle sur la configuration et la personnalisation de son Open Linking, mais le fournisseur peut proposer une option Application Service Provider (ASP) par laquelle il héberge et assure la maintenance du système, ce qui libère l'institution utilisatrice du système de la plupart des tâches techniques.

Quelle que soit la localisation du système, la première étape dans l'installation d'un Open Linking est de paramétrer les éléments de la base de connaissance. Cette opération se fait au niveau global, en choisissant les sources, cibles et services disponibles dans cette base de connaissance, et au niveau local dans l'incorporation d'autres sources et cibles internes ou externes à l'institution, puis dans le paramétrage des conditions d'accès et des autorisations propres à cette institution.

Généralement, l'actualisation de la base de connaissance se fait à deux niveaux : une mise à jour régulière (souvent mensuelle) des données qui intéressent l'ensemble des clients de l'Open Linking (ajout ou suppression de sources et de cibles, correction éventuelle des syntaxes d'interrogations de ces bases de données, ...). Cette actualisation est effectuée par le fournisseur, habituellement sur la base d'un contrat annuel qui comprend également une assistance technique. Au niveau local, les modifications et l'actualisation des paramétrages sont faites par l'institution elle-même qui dispose d'un outil de gestion du système d'Open Linking.

À l'achat de leur système, les fournisseurs proposent une formation et une assistance pour l'installation et le paramétrage des données globales et locales. Ces formations varient de un à trois jours et la mise en route du système intervient généralement deux à trois mois après son installation.

Le plus souvent, le prix d'un système d'Open Linking est fixé sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'institution (c'est le FTE des anglosaxons, le Full-Time Enrolment), mais il arrive qu'il le soit sur le nombre de bases de données utilisées comme sources ou sur le nombre de journaux électroniques souscrits par l'institution. Par ailleurs, les possibilités d'acquisition en consortium sont fréquentes. Le prix est généralement forfaitaire et dans ce cas seuls les contrats de maintenance et de mises à jour sont récurrents. Mais quelques fournisseurs proposent leur système sur abonnement annuel. Pour donner un ordre de grandeur, le prix du système SFX dé-

marre à 15.000\$ et est basé sur le nombre d'étudiants inscrits dans l'institution. Le contrat annuel de maintenance est d'environ 20% du prix du système.

Conclusion

L'Open Linking est un système ouvert, dynamique et centralisé, sensible au contexte et à la notion de copie appropriée.

Au contraire du linking traditionnel, l'Open Linking est un système ouvert dont la configuration est entièrement définie par l'institution elle-même : choix des sources et des cibles, choix des services qui seront demandés à chaque cible.

Le lien OpenURL est dynamique puisqu'il est créé à partir de métadonnées générées dynamiquement ou d'identifiants permanents et non plus sur la base d'une adresse URL traditionnelle statique. Tous les liens sont centralisés et gérés par le système d'Open Linking, au contraire des "closed links" contrôlés par chaque fournisseur.

L'Open Linking est sensible au contexte : il prend en compte l'environnement de l'utilisateur (plus généralement de l'institution à laquelle fait partie l'utilisateur) et ne lui renverra que des réponses pertinentes. Le lien vers le texte intégral d'un article n'apparaîtra pas si l'utilisateur n'a pas accès à ce journal.

L'Open Linking prend en compte la notion de copie appropriée, particulièrement utile pour les articles en full-text.

- si la version électronique d'un journal est hébergée par plusieurs fournisseurs (EBSCO, Ingenta, ProQuest, ...), il ne retiendra que celui qui est accessible pour l'utilisateur;
- si un journal est accessible via plusieurs fournisseurs, l'institution peut laisser à l'utilisateur le choix de l'accès ou accorder une préférence à l'un plutôt qu'à un autre (facilité d'accès, nombre illimité d'accès simultanés, format PDF plutôt qu'HTML, ...).

Philippe Mottet
Université de Liège
Bibliothèque des Sciences
 Institut de Chimie, Bât. B6b
 4000 Liège
 pmottet@ulg.ac.be

6 mai 2005

BIBLIOGRAPHIE

ANSI/NISO Z39.88-2004 : The OpenURL Framework for Context-Sensitive Services, Bethesda : NISO, 2005, 120 pp., ISBN 1-880124-61-0

<<http://www.niso.org/standards/>> (consulté le 6/05/2005)

Blake, Miriam

Implementation of the OpenURL and the SFX Architecture in the Production Environment of a Digital Library

<<http://www.vala.org.au/vala2002/2002pdf/39Blake.pdf>> (consulté le 6/05/2005)

Blake, Miriam E. and Knudson, Frances L.

Metadata and Reference Linking

Library Collections, Acquisitions, & Technical Services, 2002, vol. 26, p. 219-230

<[http://dx.doi.org/doi:10.1016/S1464-9055\(02\)00253-1](http://dx.doi.org/doi:10.1016/S1464-9055(02)00253-1)> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Collins, Maria D.D. and Ferguson, Christine L.

Context-Sensitive Linking : It's a Small World After All

Serials Review, 2002, vol. 28, n° 4, p. 267-282

<[http://dx.doi.org/doi:10.1016/S0098-7913\(02\)00221-6](http://dx.doi.org/doi:10.1016/S0098-7913(02)00221-6)> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Cummings, Joel and Johnson, Ryan

The Use and Usability of SFX : Context-Sensitive Reference Linking

Library Hi Tech, 2003, vol. 21, n° 1, p. 70-84

<<http://thesius.emeraldinsight.com/vl=2248168/cl=53/nw=1/fm=html/rpsv/cw/mcb/07378831/v21n1/s8/p70>>

(site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Curran, Mary

SFX : Is it Just Special Effects, or is this the Missing Digital Link ?

The Serials Librarian, 2002, vol. 41, n° 2, p.21-27

<http://dx.doi.org/doi:10.1300/J123v41n02_03> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Dahl, Mark

OpenURLs and Reference Linking : Research and Practical Application in Libraries

OLA Quarterly, 2002, vol. 8, n° 2

<<http://www.olaweb.org/quarterly/quar8-2/dahl.shtml>> (consulté le 6/05/2005)

Julich, Suzanne, Hirst, Donna and Thompson, Brian

A Case Study of ILS Migration : Aleph500 at the University of Iowa

Library Hi Tech, 2003, vol. 21, n° 1, p. 44-55

<<http://dx.doi.org/doi:10.1108/07378830310467391>> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Langston, Marc and Tyler, James

Linking to Journal Articles in an Online Teaching Environment : The Persistent Link, DOI, and OpenURL

Internet and Higher Education, 2004, vol. 7, p. 51-58

<<http://dx.doi.org/doi:10.1016/j.iheduc.2003.11.004>> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Needleman, Mark

The OpenURL : An Emerging Standard for Linking

Serials Review, 2002, vol. 28, n° 1, p. 74-76

<[http://dx.doi.org/doi:10.1016/S0098-7913\(01\)00172-1](http://dx.doi.org/doi:10.1016/S0098-7913(01)00172-1)> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Pauwels, B. and Poelaert, M.

Bibliothèque Interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (BICfB), ASBL – Projet Informatique : 2ème Phase- Open Linking, Rapport Final, 21/04/2004

Powell, Andy

OpenResolver: a Simple OpenURL Resolver

Ariadne, 2001, n° 28

<<http://www.ariadne.ac.uk/issue28/resolver/intro.html>> (consulté le 6/05/2005)

Powell, Andy and Apps, Ann

Encoding OpenURLs in Dublin Core Metadata

Ariadne, 2001, n° 27

<<http://www.ariadne.ac.uk/issue27/metadata/intro.html>> (consulté le 6/05/2005)

Robertson, Wendy C. and Soderdahl, Paul A.

Everything You Always Wanted to Know About SFX But Were Afraid to Ask

Serials Librarian, 47(2004)1/2, p.129-138

<<https://www.haworthpress.com/store/ArticleAbstract.asp?sid=XCRERVS2HD138H1JPM1AHLQFGCUX6Q83&ID=46953>> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

SFX Context-Sensitive Linking : User Documentation. V.2.0 SFX User Guide, Part 1

Ex-Libris, 2003

SFX Context-Sensitive Linking : User Documentation. V2_SFX User Guide, Part 2

Ex-Libris, 2003

Van de Sompel, Herbert, Hochstenbach, Patrick and Beit-Arie, Oren

OpenURL Syntax Description. 2000

<<http://www.openurl.info/registry/docs/pdf/openurl-01.pdf>> (consulté le 6/05/2005)

Van de Sompel, Herbert and Hochstenbach, Patrick

Reference Linking in a Hybrid Library Environment, Part 1 : Frameworks for Linking

D-Lib Magazine, 1999, vol. 5, n° 4

<http://www.dlib.org/dlib/april99/van_de_sompel/04van_de_sompel-pt1.html> (consulté le 6/05/2005)

Van de Sompel, Herbert and Hochstenbach, Patrick

Reference Linking in a Hybrid Library Environment, Part 2 : SFX, a Generic Linking Solution

D-Lib Magazine, 1999, vol. 5, n° 4

<http://www.dlib.org/dlib/april99/van_de_sompel/04van_de_sompel-pt2.html> (consulté le 6/05/2005)

Van de Sompel, Herbert and Hochstenbach, Patrick

Reference Linking in a Hybrid Library Environment, Part 3 : Generalizing the SFX Solution in the "SFX@Ghent & SFX@LANL" experiment

D-Lib Magazine, 1999, vol. 5, n° 10

<http://www.dlib.org/dlib/october99/van_de_sompel/10van_de_sompel.html> (consulté le 6/05/2005)

Van de Sompel, Herbert and Beit-Arie, Oren

Open Linking in the Scholarly Information Environment Using the OpenURL Framework

D-Lib Magazine, 2001, vol. 7, n° 3

<<http://www.dlib.org/dlib/march01/vandesompel/03vandesompel.html>> (consulté le 6/05/2005)

Walker, Jenny

Open Linking for Libraries: the OpenURL Framework

New Library World, 2001, vol. 102, n° 1163/1164, p. 127-133

<<http://titania.emeraldinsight.com/vl=2817889/cl=48/nw=1/fm=html/rpsv/cw/mcb/03074803/v102n4/s1/p127>> (site visité le 6/05/2005 ; consultable sur abonnement uniquement)

Walker, Jenny

OpenURL and SFX Linking

Serials Librarian, 2003, vol. 45, n° 3, p. 87-100

<http://www.exlibrisgroup.com/resources/sfx/OpenUR_SFX_for_Serials_Librarian_Nov_2003.pdf>
(consulté le 6/05/2005)

Annexe A : métadonnées, identifiants et protocoles d'échange de communication

La norme Z39.88-2004 décrit la syntaxe des liens OpenURL et spécifie les éléments qui doivent les composer pour en assurer la persistance, la pertinence et la sensibilité au contexte. Elle a adopté les standards de métadonnées, d'identifiants et de protocoles d'échange de communication les plus répandus sur Internet.

Dublin Core <<http://dublincore.org/>> (consulté le 6/05/2005)

Format de métadonnées composé de 15 éléments décrivant un objet numérique quant à son contenu (couverture, description, type, relation, source, sujet, titre), ses auteurs (collaborateur, créateur, éditeur, droits) et sa forme (date, format, identifiant, langue).

DOI (Digital Object Identifier) et CrossRef <<http://www.doi.org/>> et <<http://www.crossref.org/>> (consultés le 6/05/2005)

Le DOI est un identifiant d'objet numérique. Il s'agit d'une adresse alphanumérique permanente et indépendante du site Web qui l'héberge. Il désigne de façon univoque un objet électronique, généralement un article scientifique ou un livre numérisés. En 2002, plus de 5 millions de DOI avaient été attribués à des documents électroniques, provenant de plus de 6000 journaux scientifiques publiés par 124 éditeurs qui avaient adhéré à l'initiative CrossRef. En 2000, l'International DOI Foundation (IDF) autorisa l'association PILA (Publishers International Linking Association) à créer une agence officielle d'enregistrement des DOI sous le nom de CrossRef. Celle-ci gère depuis lors une base de données regroupant l'ensemble des DOI. Les éditeurs qui deviennent membres de CrossRef s'engagent à alimenter eux-mêmes cette base de données pour leurs publications, en suivant les règles de formation de ces DOI, c'est-à-dire une adresse URL constituée d'un préfixe identifiant l'éditeur et d'un suffixe identifiant de façon précise le document électronique.

Exemple de DOI : <<http://dx.doi.org/doi:10.1016/j.coal.2004.09.002>>

Le premier segment donne l'adresse du site hébergeant les DOI, le second (10.1016) identifie l'éditeur, et le troisième identifie l'article recherché.

PMID (PubMed Identifier) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/entrez/query.fcgi?db=PubMed>
(consulté le 6/05/2005)

Identifiant correspondant à un article scientifique dans la base de données de PubMed. Il s'agit d'une séquence de chiffres qui s'incrémente à l'ajout de chaque nouvel article : plus de 15 millions d'articles étaient identifiés par le système à la fin de l'année 2004.

Exemple de PMID : 15450959

OAI (Open Archives Initiative identifier) <<http://www.openarchives.org/OAI/2.0/guidelines-oai-identifier.htm>> (consulté le 6/05/2005)

Identifiant alpha-numérique correspondant à un article scientifique dans la base de données de l'OAI.

Exemple d'OAI (chez le fournisseur d'e-prints ArXiv) : [oai/arXiv.org:hep-th/9901001](http://oai.arXiv.org:hep-th/9901001)

SICI <<http://sunsite3.berkeley.edu/SICI/>> (consulté le 6/05/2005)

Le SICI est un code de longueur variable dont la forme est décrite dans la norme ANSI/NISO Z39.56-1996. Il peut identifier un fascicule de journal ou un article de ce journal. Au niveau du fascicule, ce code est connu sous le nom de SISAC et est utilisé par presque tous les éditeurs. Ce numéro se retrouve sur les fascicules imprimés de la revue. Au niveau de l'article, le code SISAC est suivi du numéro de page de l'article

et d'un éventuel code si plusieurs articles commencent à la même page. Il forme alors un code SICI qui peut être inséré dans une adresse OpenURL

Exemple pour un fascicule : 0015-6914(19960101)157:1<>1.0.TX;2-V. Le code est constitué de l'ISSN du journal ; de l'année, du mois et du jour de publication ; du numéro de volume et de fascicule ; du numéro de version de la norme utilisée.

Exemple pour l'article intitulé « Keeping the seats warm » à la page 62 de la même revue :

0015-6914(19960101)157:1<62:KTSW>2.0.TX;2F

ISBN et ISSN <<http://www.isbn-international.org/>> et <<http://www.issn.org:8080/pub/>> (consultés le 6/05/2005)

Numéros univoques associés à un titre de journal imprimé (ISSN) ou électronique (E-ISSN), ou à une monographie (ISBN).

MARC, Z39.50, XML, OAI

Pour être performant, un système d'Open Linking doit être compatible avec toute une série de standards d'échange d'information, parmi lesquels :

- MARC (UNIMARC, MARC21) : formats de représentation et d'échange de données bibliographiques. Ils sont utilisés par la plupart des SIGB.
- Z39.50 : protocole d'échange de communication entre les ordinateurs pour rechercher des informations dans des bases de données. Il est surtout utilisé pour les catalogues de bibliothèques et permet l'accès à leur OPAC.
- XML : langage de description des documents en vue de leur publication sur le Web. Il complète et enrichit HTML et est utilisé par les systèmes d'Open Linking dans leur construction des OpenURL.
- OAI (Open Archive Initiative Metadata Harvesting Protocol) : protocole facilitant l'interrogation simultanée de bases de données hétérogènes. Il a été conçu pour permettre l'accès à des bases de données d'archives de journaux électroniques.

NOTES

- ¹ La bibliographie reprend une sélection de documents qui ont été consultés pour sa réalisation. L'accès en ligne à ces documents est parfois limité aux utilisateurs autorisés.
- ² La norme Z39.88-2004, élaborée par le comité AX du National Information Standards Organization (NISO), a été approuvée par l'American National Standards Institute (ANSI) le 15 avril 2005 sous le titre *The OpenURL framework for context-sensitive services*. Le texte de la norme peut être consulté à l'adresse <<http://www.niso.org/standards/>> (consulté le 16/05/2005).
- ³ Jusqu'à la publication de la norme Z39.88-2004, les fournisseurs de systèmes d'Open Linking ont développé leur produit en suivant les spécifications proposées par Van de Sompel et ses collègues pour la construction des OpenURL. Ces recommandations sont décrites dans la publication suivante : Van de Sompel, H., Hochstenbach, P. and Beit-Arie, O. : *OpenURL Syntax Description*, 2000, accessible sur Internet à l'adresse <<http://www.openurl.info/registry/docs/pdf/openurl-01.pdf>> (consulté le 16/05/2005). La norme Z39.88-2004, qui s'inspire largement des travaux de Van de Sompel, est désormais la référence officielle pour les producteurs de systèmes d'Open Linking.

In het artikel van Laurent Meese (verschenen in ons vorig nummer 2005/1) "De bedreiging van ons papieren erfgoed: massaontzuring als remedie" zijn enkele zetfouten opgetreden op pagina 12. De correcte tekst op pagina 12 is als volgt:

Wegens tijdsgebrek werden de tests weliswaar beperkt tot vaststelling van het vouwgetal en de pH van het papier. Tests op basis van aanwezigheid van lignine en aluin werden niet verricht. Uit diverse onderzoeken blijkt niettemin dat er voor bibliotheekmateriaal een significant verband bestaat tussen de papiersterkte en het lignine-gehalte van het papier.

Vaststelling van het vouwgetal gebeurt door een willekeurig hoekje van een bladzijde te vouwen en het aantal keren te tellen alvorens het afbreekt. De pH-meting gebeurde met behulp van een pH-pen op basis van chlorophenol. Dit is een erg eenvoudige en snelle manier om vast te stellen of het papier veilig (neutraal of basisch) dan wel zuur is. Er wordt een streepje op een hoek van een willekeurige bladzijde gezet. Bij zuur papier kleurt het streepje geel. Bij neutraal papier kleurt het streepje purper. Bij een aantal werken die effectief werden geselecteerd voor handmatige of massaontzuring en waarbij het papier al in inferieure toestand bleek te zijn, werd naderhand ook nog de pH vastgesteld met een *flat surface pH-meter*. Werken met een pH van minder dan 3 zijn zo fragiel dat ze niet meer door Booksaver behandeld kunnen worden en ze werden daarom niet in aanmerking genomen voor selectie.

Selectie

Met behulp van de fiches werden de werken geselecteerd. De selectiecriteria waren de volgende: de boeken moesten dateren uit de bedreigde periode (1840-1950); bij de fysieke toestand van het document werd de mate van papierverbruining en aanwezigheid van foxing vastgesteld; en tenslotte moest het document een pH lager dan

7 hebben. De vaststellingen en beoordelingen van papierverbruining en foxing zijn uiteraard aan subjectiviteit onderhevig. Enkel de vaststelling van de periode en de pH is objectief. Daarnaast waren er een aantal inhoudelijke criteria: allereerst de wetenschappelijke waarde; vervolgens het nut en gebruiksfrequentie; en tenslotte de uniciteit. Uit het geselecteerde materiaal werden tenslotte de documenten met te gedegeneerd papier of met een beschadiging aan de band verwijderd. Op deze wijze werden in totaal 1 205 werken (1 702, 85 kilo) geselecteerd met de hoogste prioriteit voor ontzuringbehandeling. Daarbij waren er 65 volumes (100 kilo) die een manuele ontzuringbehandeling dienden te ondergaan. Omwille van tijdsdruk – het project moest om budgettaire redenen in 2003 van start gaan – werden er geen reservekopieën (op microfiche) gemaakt van het geselecteerde materiaal.

Logistiek

Na de selectieprocedure werden de te ontzuren boeken, verpakt in kunststof kratten die door CSC ter beschikking werden gesteld. Bij het inpakken van de boeken werden de nodige voorzorgen getroffen om te voorkomen dat de boeken tijdens het vervoer beschadigd raken. Het vervoer naar respectievelijk Barcelona en Leipzig vond plaats via een door CSC zelf georganiseerd transport. De boeken werden in drie verschillende ladingen verdeeld. Voor elke lading werd een verzekering afgesloten.

Registratie

Met de zendingen werd een lijst meegestuurd met de signaturen van alle meegepasteurde boe-

ken, verdeeld per genummerde en afgesloten krat.

Zie onderstaand voorbeeld:

<i>Nummer</i>	<i>Barcode</i>	<i>Signatuur</i>	<i>Jaar</i>	<i>Box</i>
 35422	 008A5EB	 D 2352	 1899	 1
 <i>Titel</i>				
 The birds of Tunisia. vol. II.				

Kosten

Het ontzuringsproject van het KBIN kon enkel plaatsvinden door de sponsoring van Solvay N.V., die de helft van het projectbudget voor zijn rekening nam.

De totale transportkosten en verzekeringskosten bedroegen € 10 257, 80.

De forfaitaire behandelingskosten bedroegen respectievelijk € 20,02 / kilo voor de massaontzuring en € 40,04 / kilo voor de handmatige ontzuring (excl. BTW).



Éditions du Cercle de
la Librairie
Collection :
Bibliothèques

GUIDE DE LA CLASSIFICATION DÉCIMALE DE DEWEY - TABLES ABRÉGÉES DE LA XXII^E ÉDITION INTÉGRALE EN LANGUE ANGLAISE

Annie BÉTHERY – Mars 2005 – Format : 17 x 24 cm
– 383 p. – ISBN 2-7654-0895-5 – ISSN 0184-0886.

Plus de 200 000 bibliothèques, appartenant à 135 pays des cinq continents, utilisent aujourd'hui la classification décimale de Dewey pour le classement de leurs collections. De grands répertoires bibliographiques et un nombre croissant de bibliographies nationales l'ont également adoptée.

En France, son application – limitée d'abord au secteur de la lecture publique – s'est progressivement étendue aux bibliothèques et centres de documentation et d'information des établissements d'enseignement du second degré ainsi qu'aux bibliothèques universitaires ; c'est enfin en Dewey que sont cotées les collections en accès libre de la Bibliothèque nationale de France et que sont indexés (conjointement avec Rameau pour l'indexation alphabétique) les ouvrages signalés dans la Bibliographie nationale française.

Ce *Guide de la classification décimale de Dewey* a été élaboré en priorité à l'intention des étudiants et des enseignants en bibliothéconomie et sciences de l'information ; mais de même que les versions précédentes parues sous le titre *Abrégé de la classification décimale de Dewey*, il peut être utilisé comme manuel de cotation par les bibliothèques de petite et moyenne importance, et faciliter le recours à la version française intégrale de la 21^e édition.

Par ailleurs y ont été introduites les principales modifications et mises à jour adoptées par la 22^e édition américaine (notamment une nouvelle organisation de la notation géographique –44 consacrée à la France, élaborée par la BnF). On pourra noter également l'esprit d'ouverture aux réalités autres qu'américaines qui marque cette 22^e édition.

CONTE EN BIBLIOTHÈQUE

Divers collaborateurs – Direction : Evelyne CEVIN – Mars 2005 – Format : 17 x 24 cm – 267 p.
– ISBN 2-7654-0896-3 – ISSN 0184-0886.

Le conte en bibliothèque : pour quoi faire ? Cette alliance de l'écrit et de l'oral n'est-elle pas, a priori, quelque peu contradictoire ? Et d'ailleurs, qu'entend-on par conte ? Conte littéraire, conte populaire ? Que penser de ce genre ? Comment le définir ? Comment constituer un fonds riche et attrayant ? Lit-on les contes, les dit-on ? À qui ? Que penser de l'institutionnelle « Heure du conte » ? Est-elle véritablement encore pratiquée ? À quelles fins ? Le conte intéresse-t-il toujours à l'heure des ordinateurs ? Faut-il le réserver aux plus petits ? Et les adolescents, les adultes ? Qui transmettra ces récits ? Les bibliothécaires ? Les nouveaux conteurs, amateurs ou professionnels ?

Après quelques brefs rappels historiques, quelques définitions des différentes familles de contes, quelques réflexions concernant leur transmission, leur transcription, leur survivance grâce à l'écrit et leur retour à l'oralité, on verra pourquoi il est si important d'en nourrir nos enfants dès leur plus jeune âge. Puis, à travers une brève histoire des bibliothèques pour la jeunesse, quelques témoignages actuels, on pourra redécouvrir une part essentielle, parfois un peu trop oubliée aujourd'hui, du métier de bibliothécaire. En guise de conclusion, quelques bibliographies et six variantes d'un conte très connu.

Ce livre est le résultat d'un faisceau d'expériences, de points de vue très divers d'universitaires et de praticiens. Il est le fruit d'amitiés nouées au fil des années, de transmissions, de discussions parfois houleuses, de beaucoup de rires partagés, de travail, d'anecdotes... Le conte était propice à ces rencontres imprévues et La Joie par les livres, institution atypique s'il en est, en a été le lieu idéal.

**DOCUMENTALISTE –
SCIENCES DE L'INFORMATION**
Vol. 41, n°6 (décembre 2004)

- *Ouverture de Persée – Portail des revues scientifiques en Sciences Humaines et Sociales* - (p. 317).

Le portail Persée vient d'être inauguré en janvier de cette année. Ce nouvel outil, d'accès libre et gratuit, assurera la diffusion en ligne des collections rétrospectives de revues scientifiques de langue française dans le domaine des sciences de l'homme et de la société.

(J.H.)

- *L'externalisation : quels impacts pour les professionnels de l'information-documentation* – Isabelle MARTIN, Hind MESLOUB, Florence MUET et Christine PELLAT – (p. 334-338).

Dans notre numéro de décembre 2003, nous publions les premiers résultats d'une enquête nationale de l'ADBS sur les pratiques d'externalisation des services de documentation. (Cfr. *Cahiers de la documentation* 2004/1, p. 53). Les résultats détaillés de cette enquête viennent de paraître dans un ouvrage *Externalisation et sous-traitance dans les services d'information : états des lieux et perspectives – mêmes auteurs - ADBS éditions, 2004, 278 p., - ISBN 2-84365-076-3*) qui en propose une analyse approfondie. De nombreuses contributions complètent ce livre – témoignages variés et points de vue croisés de donneurs d'ordre et de prestataires sur les pratiques d'externalisation et de sous-traitance en France et ailleurs. La conclusion reproduite ici, s'interroge sur les incidences de l'externalisation sur les professionnels de l'I-D, en termes de gestion, d'image et de compétences.

(J.H.)

- *Journée d'études ADBS – L'indexation à l'heure du numérique* – Bruno MENON – (p. 340-342).

L'ADBS proposait le 5 octobre 2004 à Paris une journée de réflexion sur l'indexation à l'ère du numérique. La numérisation des ressources documentaires, alliée au développement des outils de gestion et de traitement de l'information, conduit en effet revisiter la notion d'indexation : cette journée visait à s'interroger sur la pertinence de l'indexation manuelle aujourd'hui et sur les perspectives des traitements automatiques. Les interventions ont montré à la fois l'élargissement du concept d'indexation et, selon les contextes et la nature des documents traités, une grande diversité de pratiques qui ne sont pas sans incidences sur le rôle des professionnels de l'I-D.

(J.H.)

- *Les droits de reproduction dans les bibliothèques, les archives et les musées : sources de revenus ou de partenariat ?* – Michèle BATTISTI – (p. 343-348) – (12 réf).

Le 18 novembre 2004, à Troyes, une journée d'études proposait à un public de bibliothécaires, archivistes et conservateurs de musée de faire le point sur les pratiques des diverses institutions culturelles en matière de reproduction et d'échanger des informations sur la valorisation des fonds. Un point sur les règles juridiques relatives à la reproduction des œuvres a ouvert cette journée organisée par l'IUP Patrimoine culturel, textuel et documentaire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, la Médiathèque de l'agglomération troyenne et Interbibly, Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation.

(J.H.)

- *La réutilisation des données publiques : un enjeu majeur pour la société européenne de l'information* – Michèle BATTISTI – (p. 349-355) – (9 réf.).

Organisé par un groupe inter-associations "diffusion des données publiques", un séminaire a eu lieu à Paris le 19 novembre 2004 pour poursuivre une réflexion sur la transposition en droit français de la directive européenne sur la réutilisation des données publiques. Un texte jugé fondamental par tous les participants,

comme l'ont montré le nombre particulièrement important des intervenants (5) et les questions posées par un public peu nombreux mais très averti qui, composé de producteurs et de rediffuseurs potentiels, était directement concerné par le débat en cours.

(J.H.)

- *Les professionnels de l'information et le projet de loi sur le droit d'auteur* – (p. 356-357).

À la veille de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information, un collectif des associations d'archivistes, de bibliothécaires et de documentalistes s'est penché sur ce projet. Dans un texte signé en décembre 2004 par neuf associations, les professionnels de l'information et documentation mettent en garde les pouvoirs publics contre un certain nombre de problèmes posés par ce projet de loi.

(J.H.)

DOCUMENTALISTE – SCIENCES DE L'INFORMATION

Vol. 42, n°1 (février 2005)

- *Droit d'auteur: une pétition nationale proposée par neuf associations professionnelles françaises* – J-M. RAUZIER – (p. 5).

Nos lecteurs ne peuvent ignorer que le projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information, dont la discussion au Parlement, plusieurs fois reportée, pourrait avoir lieu au mois de juin, suscite de vives inquiétudes auprès des professionnels. Entretenant depuis plusieurs mois un débat nourri sur cette question, neuf associations appellent les professionnels de l'information et documentation à signer la pétition dont le texte est reproduit ci-après. La rédaction de *Documentaliste-Sciences de l'information* s'associe sans réserve à cette démarche.

(J.H.)

- *Scénarios de production pour l'indexation d'images animées.* – James TURNER et Emmanuel COLINET – (p. 12-21) - (21 réf.).

Cette étude s'inscrit dans une série de travaux relatifs à la génération automatique d'indexation d'images animées. Des supports textuels connexes à la production audio visuelle (scénarios de production, sous-titres pour malentendants, audiovision pour malvoyants) sont utilisés ici à des fins d'extraction de vocabulaire permettant l'indexation de films séquence par séquence. Le contexte de cette recherche, la

méthode adoptée et les résultats obtenus à partir d'un exemple précis sont présentés et discutés. Ce travail offre une base théorique solide en faveur de l'exploitation comme matériel-source de textes créés lors des processus de préproduction, de production et de postproduction de documents audiovisuels.

(J.H.)

- *Quelles compétences pour les bibliothécaires? Diversité des fonctions et référentiels* – Alain GLEYSE – (p. 22-25) – (5 réf.).

L'élaboration de référentiels d'activités et de compétences apporterait une aide précieuse à la construction ou à la refonte des formations initiales et continues des bibliothécaires. On peut cependant se demander si cette entreprise n'est pas actuellement sérieusement compliquée par deux phénomènes: la représentation de plus en plus extensive qu'affirment de leurs compétences les professionnels en question, au risque de diluer leur propre professionnalisme; et la diversité des activités banalisées dont, sous la pression des circonstances, ils sont effectivement chargés. Comment, dans ces conditions, élaborer des référentiels qui puissent constituer une base sûre pour la (re)conception de leurs formations?

(J.H.)

- *Quel avenir pour le livre électronique dans les bibliothèques françaises?* – Laurent JONCHERE – (p. 26-30).

Le marché du livre électronique est en progression irrégulière mais constante. De nombreux projets d'expérimentation ont vu le jour dans des bibliothèques, surtout aux États-Unis et en Grande-Bretagne, plus timidement en France. Cet article propose un point succinct sur le développement de l'E-Book début 2005, sur sa position par rapport au livre imprimé, sur les relations qui doivent s'établir entre les éditeurs et agrégateurs de contenus et les bibliothèques dans le cadre d'expérimentations actuellement en projet. La dernière partie étudie les perspectives et les conditions de l'introduction du livre électronique en France dans les bibliothèques universitaires.

(J.H.)

- *Sixième conférence internationale "Internet pour le droit"* – Michèle BATTISTI – (p. 31-41).

Pour leur sixième édition, les journées internationales *Internet pour le droit* ont eu lieu à Paris du 3 au 5 novembre 2004, permettant aux professionnels de l'information juridique de dresser un état des lieux du droit disponible sur Internet, et de se pencher sur l'évolution

récente des outils, des sources d'information et des pratiques. Ce compte rendu restitue la teneur de la première session de cette conférence, consacrée à la conservation des données juridiques sous format électronique, et de la dernière, qui s'est intéressée aux régulations de la diffusion en ligne de la jurisprudence et de la doctrine. Ainsi qu'une table ronde sur le "commerce" du droit sur Internet.

(J.H.)

- *Colloque Doc-Forum - L'édition de sciences humaines en Europe : enjeux et perspectives* - Michèle BATTISTI - (p. 42-47) - (8 réf.).

Peut-on mettre en place des mécanismes de régulation qui, par l'évaluation des contenus, par l'encadrement des marchés, par un équilibre entre intérêt général et rémunération des entrepreneurs, par les facilités des outils numériques, soutiendraient l'innovation et la diffusion d'une édition de sciences humaines et sociales à l'échelle européenne sans lui faire perdre la diversité de ses sources d'inspiration ni de ses exploitations locales ? Cette vaste et complexe question était au centre d'un colloque organisé à Lyon les 8 et 9 décembre 2004 par l'association Doc-Forum.

(J.H.)

- *Journées d'étude interprofessionnelles - Un métier, des métiers. Convergences et spécificité des métiers des archives, des bibliothèques et de la documentation* - Michèle BATTISTI, Henri ZUBER, Bernadette FERCHAUD et Jean-Michel RAUZIER - (p. 48-57).

Souhaitées de longue date par les professionnels de l'information et documentation, projetées par leurs associations dès la fin de 2002, plusieurs fois reportées, finalement organisées les 28 et 29 janvier 2005 à la BnF, les journées interassociations ont connu un succès certain.

Plus de trois cents archivistes, bibliothécaires et documentalistes ont répondu à l'invitation de quatre des principales associations françaises représentatives de ces métiers (AAF, ABF, ADBS et ADBU) pour comparer leurs spécificités et rechercher les convergences dans une société qui s'affirme « celle de l'information ».

(J.H.)

- *Journée d'étude ADBS - L'ergonomie des sites Web* - Karin BERTIN - (p. 58-61).

Le 15 février 2005, lors d'une journée d'étude organisée à Paris ; l'ADBS réunissait des spécialistes du Web autour d'une problématique essentielle : comment mesurer la qualité d'une interface en ligne ? La nécessité d'améliorer constamment l'ergonomie des interfaces Web

suscite bien des questions sur les indicateurs, les méthodes, les outils, les coûts. C'est pour répondre à ces interrogations que des spécialistes de l'ergonomie, de la communication visuelle, de la qualité des services en ligne et de l'architecture de l'information avaient été invités avec des professionnels venus faire part de leurs expériences de refonte et de création de sites Web.

(J.H.)

- *Le projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information : attention, danger !* - (p. 62-63).

On a pu lire, dans notre dernier numéro, un texte dans lequel l'Interassociation des Archivistes, Bibliothécaires et Documentalistes expose sa position face au projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins dans la société de l'information. Cet argumentaire, rédigé par Michèle Battisti pour l'Interassociation, explique les réticences et les craintes qu'inspirent aux professionnels de l'information certains aspects du projet de loi dont la discussion à l'Assemblée nationale a été reportée au mois de juin. Interprétant de façon restrictive la directive communautaire qu'il est censé transposer, ce projet limite dangereusement les exceptions au droit d'auteur et son adoption empêcherait les professionnels de l'I&D de remplir leur mission de diffusion des connaissances et de la culture. Toujours très mobilisées sur cette question, les neuf associations ont récemment pris l'initiative de diffuser un communiqué commun, (voir le texte de l'article) pour attirer l'attention sur les dangers que présenterait ce projet de loi s'il était voté en l'état ; et de lancer une pétition mise en ligne sur un site Web créé pour l'occasion et reproduit en page de la présente revue.

(J.H.)

INFORMATION WISSENSCHAFT & PRAXIS

Vol. 56, n°2 (März 2005)

- *Portal Informationswissenschaft - DGI baut Wissenschaftsportal mit AGI und Hochschulen* - Manfred HAUER - (p. 71-76).

Depuis l'été 2004, l'AGI et la DGI ont ouvert le "portail de la science de l'information". Celui-ci indexe des sommaires de livres, des articles ainsi que la teneur de pages web. Le système utilisé est basé sur le programme de capture et d'indexation automatique *intelligentCAPTURE*, sur le moteur de recherche sémantique *intelligentSEARCH* et sur les ressources sémantiques

en *IC INDEX* (éléments développés par l'AGI).
(J.H.)

- *Google und seine Suchparameter - Eine Top-20 precision Analyse anhand repräsentativ ausgewählter Anfragen* - Luigi LO GRASSO und Henry WAHLIG - (p. 77-86) - (13 ref.).

L'étude relate d'abord la conduite des analyses de précision et l'examine de façon critique. Elle présente ensuite la méthodologie et les résultats de cette recherche limitée sur *Google*. Le point principal de l'étude est de mesurer la qualité des opérateurs de restitution. Un Top 20 d'analyse de précision sert de moyen méthodique pour huit demandes de recherche de groupes d'utilisateurs bien définis.

(J.H.)

- *Ranking : Google und CiteSeer* - Zara KANAIEVA - (p. 87-92) - (14 + 7 ref.).

Dans le cadre de la restitution classique de l'information, diverses méthodes ont été mises au point pour la recherche et le classement dans un jeu de documents non-structurés homogènes. Le succès du moteur de recherche *Google* a montré que rechercher des documents sur Internet peut être vraiment effectif si des liens vers les documents sont pris en

considération. Parmi les concepts réalisés par *Google*, un algorithme appelé "Page-Rank" a été développé pour le classement des résultats de recherche. Il est brièvement expliqué dans le présent article.. En outre, les concepts du moteur de recherche *CiteSeer* sont aussi examinés. Ce moteur indexe des données bibliographiques et génère des connections pour des documents scientifiques dépourvus d'éléments relationnels. De ce fait, l'utilisation des méthodes de classement basées sur l'algorithme de *Google*, est permise.

(J.H.)

- *Geographische und geowissenschaftliche Fachinformationsmittel* - Mario HÜTTE - (p. 93-98) - (14 ref.).

L'article résume un document écrit à l'Université des Sciences Appliquées de Cologne (Institut des Sciences de l'Information) dans le cadre d'un cours de postgraduat au titre de "Master en Sciences de la Bibliothèque et de l'Information". A côté des types importants d'outils de référence géographiques et géoscientifiques, on donne des exemples de mise en œuvre, à l'aide de courts résumés sur l'évaluation de trois bases de données.

(J.H.)

Instructions aux auteurs

Le comité de rédaction des *Cahiers de la Documentation* accepte, en vue de les publier, des **articles originaux**, traitant de tout sujet appartenant au domaine des sciences de l'information et de la documentation. Les articles seront écrits dans l'une des trois langues nationales ou éventuellement en anglais. Le comité ouvrira également les pages de la revue aux textes des exposés présentés dans le cadre des manifestations de l'Association Belge de Documentation.

Le comité peut toutefois décider d'accueillir dans ses colonnes des textes déjà publiés ailleurs, soit de sa propre initiative, soit à la demande de l'auteur. Il s'assurera, dans ce cas, que les autorisations de reproduire ont été obtenues des auteurs et des ayant droits.

Le contenu de l'article doit être rédigé avec un outil de traitement de texte **compatible avec le standard Microsoft Word** et envoyé de préférence sous forme d'un fichier attaché "fichier.rtf". Si un auteur se trouve dans l'impossibilité de répondre à ce critère, il devra d'abord en avvertir le comité de rédaction et choisir avec lui le mode de transmission.

Afin de respecter une unité de présentation, les auteurs voudront bien se conformer aux critères de présentation repris dans le document publié sur notre site à l'adresse : <<http://www.abd-bvd.be>>.

Les auteurs devront faire parvenir les versions électroniques finales de leur article à l'adresse électronique suivante : <cahiers-bladen@abd-bvd.net>.

Sauf exception à discuter avec le comité de rédaction, la revue demande de lui réserver l'exclusivité de l'article : un même article ne peut être proposé simultanément à différentes revues.

Les auteurs respectent les délais auxquels ils se sont engagés vis-à-vis de la rédaction.

Les auteurs signent un document qui règle la situation des droits d'auteur pour une utilisation future des articles, y compris la mise à disposition du public sur le site de l'ABD. Un formulaire standard leur est soumis. Toute dérogation doit être clairement indiquée dans le document signé.

Les références bibliographiques seront présentées selon la méthode des citations numériques, c'est-à-dire numérotées en chiffres arabes entre parenthèses dans le texte et reprises, classées par ordre croissant des numéros d'appel dans la liste bibliographique publiée à la fin de l'article.

Les références respecteront pour chaque type de document les règles minimales reprises dans la norme ISO 690-1987 <<http://www.collectionscanada.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm#9.2>>.

- **Périodiques** : Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, de l'année de publication, du numéro du volume, du numéro dans le volume et du numéro des pages.

Exemple : Albrechtsen, Hanne ; Jacob, Elin K. The dynamics of classification systems as boundary objects for cooperation in the electronic library. *Library Trends*, 1998, Vol. 47, n° 2, pp. 293-312.

- **Ouvrages** : Liste des auteurs, incluant au moins les initiales de leurs prénoms, suivie du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de la publication, du nom de la société editrice et de l'année de publication.

Exemple : Juanals, Brigitte. *La culture de l'information, du livre au numérique*. Paris : Hermès, 2003, 230 p.

- **Liens (URL)** : Les références à des sites Web doivent reprendre leur adresse URL entre les signes <>. Elles seront suivies de la mention : consulté le « date », entre parenthèses, la date étant celle de la dernière consultation du site et éventuellement par la mention « consultable uniquement sur abonnement » si cela s'avère être le cas.

Exemple : <<http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf>> (consulté le 11 juin 2005)

Pour les documents plus spécifiques, à savoir les extraits d'ouvrages, les documents de littérature grise, les actes de colloques..., les auteurs sont priés de consulter le document complet publié sur le site de l'ABD.

